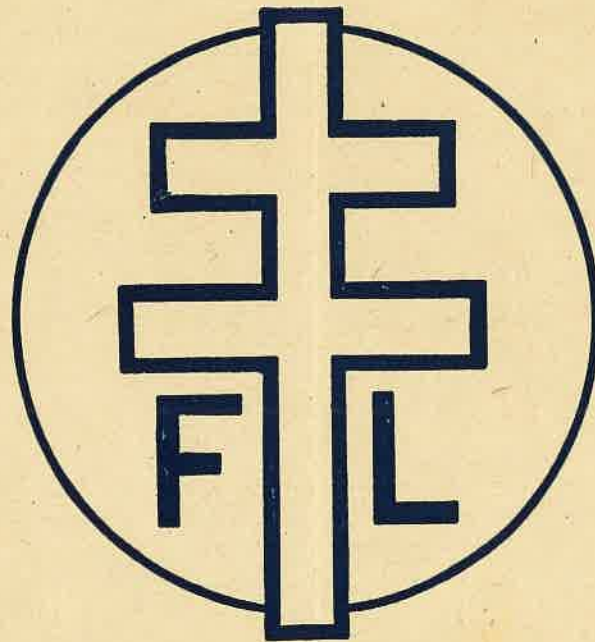


PRIX : 20 FRANCS

REVUE DE LA FRANCE LIBRE

MAI 1948



NUMÉRO 8

IMPRESSIONS ET CARTONNAGES
PUBLICITAIRES
D . M . C .

○

Directeur : J. COHENDET - HEMJIC

Ex F. N. F. L.

○

10, RUE ROCHECHOUART — PARIS (IX^e)

TRUDAINE : 11-41

LA REVUE DE LA FRANCE LIBRE

paraît tous les mois

N° 8 MAI 1948

SOMMAIRE

BAROUD EN INDOCHINE AVEC LE COMMANDO CONUS	3
SAHARA... ..	6
par J. ZIMMERMANN — Prix Albert Londres 1939	
LES GRANDES FIGURES DE LA FRANCE LIBRE	7
LE CAPITAINE DE FRÉGATE JEAN LEVASSEUR	
L'INDOCHINOIS A L'HONNEUR.	9
UNE PAGE DE POÉSIES.	10
de Charles BEILLET LE BEHEREC.	
ECHOS DE NOS SECTIONS.	12
NOS INFORMATIONS... ..	16
COURRIER DES AMICALES... ..	18
SOUSCRIPTION POUR LE MONUMENT AUX MORTS DE LA FRANCE LIBRE	19
CONCOURS POUR L'ÉRECTION D'UN MONUMENT A LA MÉMOIRE DES F. F. L. BRETONS.	20
PENSIONS DE GUERRE... ..	21
LES FRANÇAIS LIBRES A L'HONNEUR	27
CARNET DE L'ASSOCIATION	28
NOS PETITES ANNONCES	31

Le numéro : 20 francs.

Abonnement : Un an : 200 francs.

“ LA REVUE DE LA FRANCE LIBRE ”, ÉDITÉE PAR L'ASSOCIATION DES FRANÇAIS LIBRES

RÉDACTION-ADMINISTRATION : 12, Rond-Point des Champs-Élysées, PARIS-8^e. Tél. : ÉLYSÉES 90-85, 90-86, 90-87, 77-14

Adresse télégraphique : FREEFRENCH-PARIS — C. C. P. PARIS. 5.126-45

Le Gérant : R. AUBERT.

Baroud en Indochine avec le Commando Conus



C'est une page de la légendaire histoire du « Commando Conus » que nous voulons retracer ici. Il n'est pas un Français Libre de vieille souche qui ignore le nom prestigieux du Colonel CONUS, mort à la peine ; il s'inscrit sur la liste qui tous les jours s'allonge des compagnons de la première heure qui disparaissent au grand dommage du pays. Un de ceux qui ont vécu, l'épisode de Thakhek, le 21 mars 1946, un de ces nombreux combats, où, en pleine possession de ses étonnantes qualités militaires, s'illustra le Colonel CONUS, nous en a communiqué le fidèle récit.

Nous sommes heureux d'en publier de larges extraits.

A la recherche du Commando.

Une jeep de liaison transportant un officier anglais, son chauffeur et une infirmière s'efforce de rejoindre le « Commando » à travers l'inquiétante et silencieuse contrée.

La journée était chaude et lumineuse. Les arbres gigantesques projetaient de l'ombre sur une belle route droite comme une flèche et vide comme un désert.

De temps en temps on entendait un craquement, un bruissement de branches, un son inconnu. Trois paires d'yeux se tournaient dans la direction du bruit, mais l'allure ne ralentissait pas.

Les kilomètres défilaient sous les roues de la Jeep courageuse. Bien que munie d'engins guerriers, toute seule

sur la route dangereuse elle voulait éviter un combat inégal et se pressait cherchant à rejoindre son unité.

C'est vers la fin de la journée que la route changea de face. Il y eut des ponts sautés, des grands trous au milieu de la chaussée, des déviations de plus en plus nombreuses.

Les déviations les firent sourire : c'était donc là qu'avait passé le commando, en suivant son premier échelon, celui du génie, qui rétablissait les dégâts, causés par l'ennemi.

Le travail de cette poignée d'hommes avait été merveilleux : peu de temps, peu d'outils et le danger partout.

Avec le minimum de vivres et presque sans eau, en pleine chaleur, ils avaient accompli leur tâche et permis aux lourds véhicules du Commando de les suivre de près.

Mais la route était telle, qu'ils mirent cinq jours pour franchir les deux cent cinquante kilomètres qui les séparaient du but.

La Jeep isolée et légère les rattrapait facilement. Les obstacles réparés tant bien que mal, n'étaient pour elle qu'un jeu d'enfant.

✱

Le fouillis des buissons et des arbres empiétait sur l'harmonieuse ligne de la route et dans le jour qui baissait ressemblait à des groupes d'hommes embusqués.

Y a-t-il eu un seul cœur qui frissonna de peur ?

Aucun ne l'avoua, mais quand, en travers de la route, apparurent des arbustes abattus, et que cela stoppa l'élan de la Jeep, le soldat féminin, enleva de sa tête le foulard, plus pratique pour la course, et, d'un geste décidé enfonça le béret vert réglementaire.

Qui sait ? On est peut-être en face de l'ennemi, et pour la bagarre, il faut être en tenue.

L'officier qui avait un mouchoir noué aux quatre coins sur ses cheveux coupés court, imita le geste.

Le béret rouge-amarante des parachutistes voisina une fois de plus avec le béret vert du Commando.

« Les bérets verts sont mis à prix » prévint la voix flegmatique du sergent.

« C'est pour cela même », fut la réponse et tous trois rirent.

Les branches furent tirées sur le bas-côté. Le voyage continua à allure rapide, la nuit avançait, plus rapide encore.

La forêt s'épaississait de plus en plus et une étrange odeur chatouillait les narines. Odeur de résine chaude, de fumée, d'herbes brûlées.

Après un tournant, la scène apparut comme un théâtre, au lever du rideau.

Tout le long de la route, qui traverse la forêt indochinoise, la brousse brûlait. L'acre odeur de fumée qui saisissait à la gorge, entraînait dans les narines, picotait les yeux. Des traînées de lumière, des étincelles en feu d'artifice, des guirlandes de lampions, suspendus aux branches des géants résignés à mourir. Tantôt les flammes pétillaient, dansaient, surgissant d'un buisson ou d'un fourré, tantôt coulaient comme un fleuve tranquille ou s'immobilisaient, s'étendant en nappe comme un étang pourpre.

Aux yeux des Européens, habitués à considérer un incendie comme un malheur qui nécessite une réaction rapide et énergique, accompagnée de cris de détresse, de panique, de bruit, cette acception de l'inévitable, était incompréhensible, saisissante, surnaturelle.

La peur de l'Homme et de ses inventions grossières et cruelles faisait place à une crainte respectueuse des grandes lois de la nature, de l'ordre éternel, réglé par une main toute puissante.

Emerveillés et silencieux, les trois humains parcouraient des dizaines de kilomètres sur la route en fête sinistre.

Peu à peu l'incendie s'apaisa, les flammes devinrent plus pâles et la nuit plus noire.

A quand donc la fin de ce voyage ?

Mais voilà qu'au loin des feux clignotaient. Ce n'est plus l'incendie, mais les feux paisibles d'un campement militaire...

Le combat.

Après une marche épuisante, sous un soleil torride, sous un ciel impitoyable, le Commando CONUS, couvert de sueur et de poussière rouge qui collait à la peau, mourant de chaleur, de soif et de fatigue, est enfin arrivé au terme de son voyage. La dernière étape avant l'attaque.

Une douche, une baignade ferait du bien aux membres fatigués, à la tête brûlante. Mais il n'y a pas d'eau dans la région et, pour atteindre la rivière, il faudra affronter la ville ennemie, la ville encore invisible, mais déjà très proche, tapie derrière les arbres serrés et hostiles. Cette ville où demain rôdera la mort.

Accroupis près du feu, la plupart revisant leurs armes, les chauffeurs donnent les derniers soins à leurs moteurs, fatigués comme les hommes.

Les feux faiblissent et s'éteignent. Les bûches fument doucement et tombent en cendres. De petites étincelles timides voltigent mollement et guident la Jeep.

Quand elle entre dans le cercle des véhicules, elle provoque une stupeur, suivie d'acclamations triomphantes.

Cette arrivée inattendue est un grand renfort moral pour ces soldats peu nombreux et exténués.

Ils font fête aux nouveaux arrivants, ils retrouvent les boîtes de conserves et même, luxe suprême, font du thé, avec le restant d'eau, d'allure suspecte.

La réception est chaleureuse et les récits ne tarissent pas.

Pannes de moteurs, chasse improvisée, alertes et même les colères du « Patron », on se raconte tout, en riant, en s'interrompant, en gesticulant.

Personne ne souffle mot de ce qui arrivera demain. Personne, non plus, ne commente l'absence du chef, mais toutes les oreilles guettent les bruits de la route, d'où, à chaque instant, il peut surgir.

Avant de les quitter, il les avait rassemblés une suprême fois, avait fait synchroniser les montres et donné les dernières instructions.

Bref et rude, il parla à chaque chef de stick, jeta un coup d'œil rapide autour de lui, et, sautant au volant de sa Jeep, disparut sans rien ajouter.

Ils ont tellement confiance en lui, que nul ne s'inquiète. D'une façon enfantine ils ont foi en tout ce qu'il fait. Ils croiraient presque que de porter son nom, les protège de la mort et la phrase « Le pot Conus » flotte au-dessus d'eux comme un étendard envié des « autres ».

La joie de la surprise apaisée et les nouveaux arrivants installés sous des moustiquaires, le sommeil s'empare des hommes et des choses.

Les voix se taisent, les bruits s'apaisent et dans le cercle des véhicules immobiles les soldats dorment un sommeil agité.

Sous une tente, à la lueur d'une torche de poche, le médecin et la jeune femme, commencent eux aussi, l'inspection de leurs biens.

Tous deux chuchotent, craignant de se faire remarquer. La veille d'une bataille, les combattants n'aiment pas ces préparatifs là.

La nuit règne. Les feux sont éteints...

Soudain, perçant l'obscurité, deux phares, yeux énormes, surgissent du lointain de la route, éclairant la terre rouge. Ils virent vers le camp, balayant l'herbe entre les arbres.

Le moteur ronfle, ralentit et s'arrête. Une silhouette puissante quitte le volant et marche parmi les dormeurs.

Le Patron.

Celui qui a travaillé autant et plus que ses hommes, celui qui travaille encore pendant qu'eux se reposent. A l'Etat Major, il vient de régler les derniers détails du lendemain, et demain, comme les autres, il marchera arme en main, à la tête de « ses garçons » et vers l'ennemi.

Toujours très calme, il dormira paisiblement, mais son repos sera de courte durée.

Déjà le jour se levait. Les arbres, les lits, les camions, ressortaient plus nettement dans l'ombre qui pâlisait.

Quelques bâillements et soupirs sortirent de dessous les moustiquaires. Un grand garçon rieur, sauta du haut d'un camion qui lui avait servi de chambre à coucher, et cria gaiement : « Alors, Debout les... » et se tut, ne dit pas le mot final de la phrase bien connue.

Pourquoi ? Sentait-il déjà que, dans quelques heures, il serait le premier mort de cette journée.

Les véhicules s'ébranlèrent, s'échelonnèrent, roulant lentement en ronronnant, comme de gros chats.

Pendant les heures de cette dernière nuit, la Jeep, arri-

vée dans la soirée, fut équipée et baptisée « Jeep-sanitaire ».

Mi-décue, mi-fièvre, elle fermait la marche, suivant à grande distance les véhicules de combat.

Quelques instants après, la clairière se trouva vide, silencieuse et triste. Herbe foulée, boîtes vides, les picots des moustiquaires, abandonnés et durs, comme les croix d'un cimetière.

La première détonation éclata, comme prévu par l'Etat-Major, à huit heures tapant.

Avec une exactitude implacable, les avions apparurent au-dessus de la ville. Blancs oiseaux dans l'azur pur du matin, blanc et bleu... Si doux, si paisible. Rien d'affreux ne pouvait arriver dans cette tendre quiétude.

Soudain ils piquèrent vers le sol, foudre tombée du ciel, remontèrent en flèche et disparurent. Des nuages de fumée s'élevèrent au-dessus de la ville, montant eux aussi vers le ciel serein.

L'attaque se déclencha en même temps sur toute la ligne. Les coups de mortiers et des bazookas claquèrent, et les balles, moustiques mortels, perforèrent l'air matinal.

Dans un silence tendu, glissant dans le fossé, comme des ombres, les hommes suivaient le chef vers le premier blockhaus.

Un signe imperceptible : « Pouvez y aller » dit sa main. Lui-même fit un bond de félin, et son tir rapide fut précis et mortel.

Sans pertes, en un tour de main, le Commando s'empara du premier barrage.

Quelques instants d'arrêt, quelques mots échangés en hâte et, en avant encore, maintenant sur la route découverte et balayée par le feu ennemi.

La ville fortement défendue par les rebelles cracha sur eux le feu de tous ses postes.

Elle se défendit farouchement. Les coups partaient sans répit, s'acharnant sur la chair humaine, sur les corps vigoureux et jeunes, qui avançaient toujours.

Un « grand » de moins de vingt ans, eut son feutre traversé par des balles à deux reprises. Il secouait la tête comme pour se débarrasser d'une mouche et essuyant la sueur qui coulait de son front disait à mi-voix : « Pot Conus ».

CONUS lui-même vit la terre gicler sur la trace de ses pas, pendant qu'il avançait à découvert, de son pas lourd et cadencé.

Ce furent les instants les plus durs de cette dure journée de combat.

Un combat qui dura huit heures consécutives, sans qu'il y eût cinq minutes de trêve entre le sifflement des balles et les ripostes des fusils-mitrailleurs, sans que cessât le lourd roulement d'artillerie ou l'éclatement des bombes.

Le ciel sans nuages étalait son satin luisant au-dessus de la terre, desséchée et dure.

Terre brûlée, jonchée de corps sanglants et qui tremblait sous les roues des camions, sursautait à chaque éclatement.

Dans la ville, prise de haute lutte, les conduits endommagés ne livrèrent pas une goutte d'eau, et les combattants et blessés passaient des langues desséchées sur les lèvres craquelées et les dents grinçantes de poussière.

Vers seize heures le feu cessa presque entièrement.

Les défenseurs de la ville, à jamais réduits au silence encombraient les entrées des maisons qui leur servirent de postes de tir, traînaient dans les tranchées.

D'autres, prenant la fuite, abandonnant leurs armes, se

jetaient dans l'eau, traversant à la nage l'immense fleuve pour atteindre le rivage opposé, terre d'un autre pays.

Quelques-uns y parvinrent, malgré le fort courant et la fatigue. Mais beaucoup sombrèrent, disparurent sous le miroir tranquille du Mékong.

Les vainqueurs les poursuivant, arrivèrent au bord de l'eau et les regardèrent nager. Ils voyaient les têtes noires soudain plonger pour ne jamais revenir à la surface.

La nature les remplaçait en achevant l'œuvre de la mort.

Les vivants maintenant ne cherchaient qu'à boire, à reposer leurs membres harassés.

Pendant ce temps, remplaçant le tonnerre des camions et des blindés, les ambulances, enfin arrivées, circulaient péniblement parmi les décombres, ramassant les blessés et rangeant les morts.

Triste besogne, qui se prolongea jusqu'au crépuscule qui, rose et or, descendait sur la terre.

L'air fraîchit et une brise légère souffla de temps en temps, venant du Mékong.

Les arbres de l'autre rive se reflétaient dans l'eau et de légers nuages opalins se regardèrent passer dans la rivière.

Une première étoile brilla et un coin du ciel rouge feu, passa à l'orange, au rose, au violet et colora le fleuve de pétales multicolores.

La paix sembla s'emparer des hommes comme de la nature. Avec cette paix viendra peut-être un peu de douceur et de bonté dans les cœurs féroces, dans les esprits butés.

Les yeux se reposaient sur ce paysage paisible, la pensée suivait le cours de l'eau et le regard se posa involontairement sur l'élégante silhouette d'une grande pirogue, qui glissait sur la rivière.

Elle avançait majestueusement sous son lourd fardeau et dessinait un long trait noir dans le contre-jour, sur le fond encore clair du ciel et de l'eau.

Elle approcha, stoppa au milieu du courant. Des silhouettes se dressèrent alors, s'agitant dans le tas qui représentait le chargement. Ombres vivantes, elles choisissaient d'autres ombres, celles des morts, les balançaient doucement et les jetaient par-dessus bord. Un à un les cadavres disparaissaient. Cela faisait un « flocc » à peine perceptible et des grands cercles troublaient la surface.

Les indigènes se débarrassaient de leurs morts. L'âme, à peine plongée dans le silence et la beauté, eut un grand frisson de dégoût et de frayeur.

La réalité reprenait le dessus.

Les jours qui suivirent furent comme un cauchemar brûlant.

Le Mékong roulait ses eaux empoisonnées, en narguant les hommes qui ne pouvaient ni boire, ni se rafraîchir, sans risque d'empoisonnement.

Des nuées de mouches se posaient sur la maigre nourriture, qu'on se procurait à grand-peine dans la ville abandonnée et en ruines.

Pourtant il fallait y rester, assurer l'ordre, empêcher les excès.

Stoïquement on s'attela à la tâche.

Puis les renforts arrivèrent.

Le commando enterra ses morts, refita ses moteurs et décrochant à l'aube d'une autre journée de fatigue, tenace et ferme, se remit en marche sur les routes inconnues du Haut-Laos, pour accomplir une nouvelle mission.

Opération du « COMMANDO CONUS ».

21-3-1946.

SAHARA

En 1927, au crépuscule pathétique d'Atar en Mauritanie, je fis connaissance d'un grand et robuste Méhariste, vêtu d'amples gandourahs bleues et blanches. Du bout de sa houlette de Méhariste, je le vis dessiner la carte du Sahara, prévoir année par année les étapes de la pénétration française.

Il traça aussi la Piste Impériale N° 1 Saint-Louis-Agadir, nous prédit qu'avions et camions bouleverseraient les conditions d'existence.

Le propre des prophètes est de n'être pas cru.

Mais toutes ses prédictions furent réalisées, à la date prévue.

Deux ans après, je le retrouvais cette fois en uniforme. Il était l'un des premiers passagers arrivant de France par avion, et prétendait m'acheter ma sellerie méhariste. Elle était parfaite. Mais un paquetage amoureux constitué ne se vend jamais, il se donne, ou se prête, ou se lègue.

— Merci, me dit l'officier, qui comprenait le sacrifice. Nous prendrons l'apéritif ce soir à 18 heures.

Je fus exact, mais, il était en route déjà ayant réussi à obtenir ses chameaux, avec deux heures d'avance.

Je ne suis pas avare, certes, mais cet apéritif manqué me restait sur le cœur, lorsque je revis en 1934 le lieutenant devenu capitaine à Akka, dans le Sud marocain.

Je revenais, habillé en Maure, de mon premier reportage. L'ambiance d'une « cantine » marocaine est toujours assez obscure, il ne me reconnut pas, et je m'amusa à répondre à l'offre du « pot » rituel.

— Vous me le devez depuis sept ans.

Jamais je ne vis un tel éclat orgueilleux de fureur passer dans les yeux d'un homme.

— Monsieur, sachez que je n'ai jamais rien dû à personne.

Alors, en arabe, tout doucement, j'ai décrit ma selle et mes guerbas, ma tassoufra, la croupière et la rêne tressées et le tapis de selle et j'ai dit : « Je vous ai donné ce matériel amoureux rassemblée, et vous m'avez fait l'honneur de m'inviter. Vous n'avez pas été exact au rendez-vous... ».

La noblesse d'un homme se mesure à sa simplicité. En cet instant même, notre poignée de main scellait déjà une parfaite amitié.

— Revenez me voir. Je compte sur votre visite me criait-il tandis que la voiture démarrait.

Au printemps de 1935, j'avais la joie de répondre à cette invitation.

Tous les soirs, nous montions, l'officier et moi, sur la terrasse du mirador. Nous parlions Baroud et littérature.

Un soir, on entendit grelotter une sonnerie, et le goudier de service cria : « Mon cobtaine, téléphon' d'Agadir ».

Il y avait un clair de lune magnifique et, dans le pur silence saharien, j'entendis chaque syllabe de la conversation. Puis, des ordres secouèrent le poste.

Le capitaine regrimpa vite les marches du Mirador. « Je pars en poursuite... Excuse-moi, Beiti Beita (ma maison est la tienne). A bientôt. »

J'avais deviné qu'à Assa et Tatta, des ordres pareils secouaient les postes. L'alerte, Baroud en perspective.

— Il y a des livres précieux, un confort parfait, mais...

je crois que j'ai assez bagarré pour oser formuler ma demande. Je suis ancien Tcherkess et méhariste avant d'être journaliste, vous partez au baroud, voudriez-vous m'emmener ?

Le capitaine me toisa, sourit et cria au goudier, son ordonnance : « Prépare pour « Un » de plus, comme pour moi ».

Je comprenais alors que le civil que j'étais, était adopté, devenait son ami.

Les blindés grondaient dans les gorges, les cavaliers, les étalons barbes choppaient sur les pierrailles tandis qu'à sept à l'heure, le goudier avec lequel nous marchions à pied arpentaient le terrain, les terrains où pouvaient se nicher les 17 Ait Khebbaches, les derniers insoumis, qui tiraient mieux que nous et que nous voulions abattre.

En 1936, j'habitais rue du Cherche-Midi au fond d'un jardin où sifflaient des merles. J'eus la joie de voir arriver le capitaine, toujours souriant.

— Reçu à l'École de Guerre, mon cher. Votre atelier est à mi-chemin entre les cours que je suis et l'appartement de ma belle-mère où j'habite. Je viendrais donc souvent prendre le thé chez vous.

Cette fois, le capitaine tint parole. Il arrivait à l'improviste et souvent, nos conversations étaient denses, si lourdes de sens, que je ne me sens pas le droit de les révéler.

Puis, la drôle de guerre arriva et, ayant lu l'*Officiel*, je téléphonais à sa belle-mère que mon ami était nommé chef de bataillon. Cette vieille dame me cria avec indignation : « Impossible, il est trop jeune ». Elle ajouta cependant : « Ecrivez lui si vous le voulez S. P. 5 ».

La défaite vint et les journaux vichystes, les seuls que je pouvais lire, m'annoncèrent que le magnifique méhariste était « condamné à mort ».

Je crois bien qu'il passa dans la même fournaise que le Général de GAULLE.

Des années passèrent. En mai 1943, je vis cette silhouette si familière qui s'installait au volant d'une grosse Dodge jaune du Western Desert. Je hurlais : « Mon capitaine, mon capitaine... », la voiture allait démarrer.

J'eus la chance d'arriver à temps.

« Mon capitaine. Mais non, mon vieux, je suis général depuis hier. » Il ouvrit la portière. « Montez à côté de moi. »

Mon amitié se retrouvait intacte et sans faille.

Il reprit deux heures après l'avion, me laissait le sésame qui malgré mon triste état de santé m'ouvrait les portes des Forces Françaises Libres, m'incorporait à la chère vieille huitième armée.

A Zouara, en Tripolitaine, où la deuxième brigade était au repos tout en s'entraînant, je le revis tous les jours. Puis un accident me fit évacuer. Il vint me voir souvent à l'hôpital Spears et à Tunis.

J'espérais le revoir, le rejoindre. Hélas le vainqueur de Takrouna, d'Italie, le libérateur de Lyon, le commandant de la Première Division Française Libre, devait disparaître noyé, à la suite d'un stupide accident d'auto. Il avait été fait Compagnon de la Libération par le Général de GAULLE en Italie.

C'était le général Charles-Diego Brosset.

J. ZIMMERMANN,
Prix Albert, Londres 1939.

LES GRANDES FIGURES DE LA FRANCE LIBRE

Le Capitaine de Frégate Jean LEVASSEUR

COMPAGNON DE LA LIBÉRATION
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

par le Capitaine de Corvette DE FONBRUNE

Le 15 avril 1947, notre camarade Jean Levasseur mourait victime d'un affreux accident au polygone de Gavres, près de Lorient.

Cette perte a été d'autant plus douloureuse pour nous que non seulement nous l'admirions mais encore nous l'aimions ; il avait su conquérir l'estime de ses chefs, l'affection de ses camarades, la confiance totale de ceux qui furent placés sous ses ordres.

Je voudrais retracer ici rapidement sa fulgurante carrière aux F.N.F.L., dont il est un des plus purs héros.

L'armistice de 1940 le trouva à Madagascar. Comment rallier, de cette île lointaine, ceux qui continuaient la lutte ? Dès qu'une occasion se présenta, il la saisit et après un voyage mouvementé et plein d'aléas, arriva enfin en Angleterre.

Son premier embarquement aux F.N.F.L. fut le torpilleur Bouclier que commandait alors le Capitaine de Frégate Birot (disparu glorieusement avec la corvette Mimosa en juin 1942). Il était l'officier en second du bord et il consacra toute son énergie à l'armement du bâtiment. Malgré ses efforts, le Bouclier trop ancien, fut reconnu inutilisable et il fut décidé que son équipage et son état-major serviraient à armer deux corvettes.

Le Mimosa fut confié au Commandant Birot, l'Aconit au Lieutenant de Vaisseau Levasseur.

Dans les premiers jours d'août 1941 l'Aconit quittait les chantiers de construction et se rendait à Tobermory où après quinze jours d'entraînement intensif, elle reçut les chaleureuses félicitations du Commodore Stephenson, Amiral britannique, commandant le Centre d'Instruction.

Puis la corvette partit pour Saint-Jean-de-Terre-Neuve

où, en compagnie du Mimosa puis de l'Alysse, elle commença son dur métier d'escorteur de convois.

Le 24 décembre 1941, les trois corvettes et le sous-marin Surcouf, réunis en escadre sous les ordres de l'Amiral Muselier, rallièrent les îles de Saint-Pierre et Miquelon à la cause de la France Libre, sans la moindre effusion de sang.

Malheureusement cette apparente immunité de nos bâtiments à Croix de Lorraine ne devait pas durer. L'Alysse fut la première victime ; atteinte par une torpille ennemie, elle coula pavillon haut, puis ce fut le sous-marin Surcouf qui disparut dans des circonstances mal définies ; la Mimosa, qui escortait le même convoi que l'Aconit, fut coulé à deux ou trois milles d'elle.

Le commandant Levasseur, très frappé par ces pertes prit et fit prendre à son équipage la ferme résolution qu'ils n'auraient cesse ni repos avant que leurs camarades ne soient vengés.

Mais il fallut attendre près d'un an avant que ce vœu puisse se réaliser.

C'est en effet le 10 mars 1943, dans la soirée, qu'un convoi escorté par le groupe dont faisait partie l'Aconit fut

attaqué par une meute de sous-marins allemands. On sait comment le destroyer britannique Harvester, chef du groupe d'escorte, ayant endommagé ses hélices en éprouvant un U-Boat appela Levasseur à son aide. Le destroyer était déjà loin en arrière du convoi. L'Aconit, à la vitesse maximum, se porta à son secours. Elle était arrivée à environ quatre milles quand elle repéra un sous-marin ennemi. Les yeux des marins français étaient sans doute mieux ouverts que ceux de leurs adversaires allemands car, avant que le corsaire ait pu se dérober, la corvette lancée à toute vitesse le coupait en deux. Quatre rescapés, amenés



bord, déclarèrent que le sous-marin dont la carrière venait de finir aussi brusquement s'appelait U-432. Ceci se passait à une heure du matin le 11 mars.

Quelques heures plus tard le Harvester qui avait, malgré la perte d'une de ses hélices, réussi à se remettre en route, mais à une vitesse réduite de moitié, appelait de nouveau l'Aconit à son aide. Malgré son étrave endommagée par l'abordage, la corvette fit demi-tour et força de vitesse. Hélas, alors qu'elle était encore à douze milles du destroyer, tous à bord purent voir une haute colonne de fumée s'élever à l'horizon. Le chef d'escorte immobilisé à la suite de ses avaries venait d'être torpillé.

Levasseur, rendu furieux par le douloureux événement auquel il avait dû assister impuissant, décida que, coûte que coûte, il aurait la peau du boche qui venait de couler son chef.

Grâce aux servants des appareils de détection sous-marine, grâce aussi à la magnifique manœuvre du Commandant, le contact fut obtenu. Les grenades sous-marines commencèrent à éclater autour du submersible qui, après quelques minutes, fut obligé de faire surface. Les armes sous-marines cédèrent alors la place aux canons et mitrailleuses lourdes. Le sous-marin criblé de trous, en flammes, ne tarda pas à être évacué par ce qui restait de vivant à bord ; le U-444 était allé rejoindre le U-432 au fond de l'Atlantique. Il était 12 h. 15.

Et c'est ainsi qu'en moins de douze heures, le Commandant Levasseur avait coulé deux redoutables corsaires ennemis, fait inégalé au cours de la guerre ; il avait ainsi vengé de façon magistrale ceux de l'Alysse, du Surcouf, du Mimosa.

Mais là ne s'arrête pas l'épopée de notre héros. Après de rapides réparations à sa corvette, il reprit son dur travail de chien de garde, sillonnant l'Atlantique Nord et assurant la protection des bâtiments qui amenaient en Angleterre les hommes et le matériel de guerre qui devaient un jour débarquer en Normandie.

En septembre 1943, promu Capitaine de corvette, Levasseur quittait l'Aconit pour prendre le commandement de la frégate La-Surprise. Après avoir protégé de nombreux convois, La-Surprise se trouvait à l'aube du 6 juin 1944, en bonne place, devant les côtes de France, de cette France qu'il aimait tant et qu'il revoyait pour la première fois depuis 1939.

La-Surprise escorta alors entre l'Angleterre et la France le personnel et le matériel de notre libération. Tout alla bien jusqu'au 20 juin où, touchée par une mine, elle fut maintenue à flot grâce à son Commandant qui, par son sang-froid et son sens marin évita toute perte parmi l'équi-

page, mais elle dut entrer à l'arsenal pour se faire réparer.

Cette inactivité forcée n'était pas du goût de Jean Levasseur. Puisqu'il ne pouvait plus se battre avec son bateau, il irait tout bonnement se battre à terre. Il demanda, et avec quelle insistance, l'autorisation de participer au siège de Brest. Il obtint cette permission et fut un des tous premiers à entrer dans la ville.

Aussitôt son bâtiment réparé il redevint marin. La-Surprise, sous son commandement, recommença de sillonner la mer, le long des côtes nord de France, puis le long des côtes de Belgique, puis enfin, au large de Royan ; la fougue, l'ardeur, le patriotisme de Levasseur trouvèrent encore le moyen de se distinguer.

Mai 1945, le Boche chassé de chez nous, son sol envahi et dévasté, met bas les armes. Plus d'ennemi à pourchasser, plus d'appel aux postes de combat, plus de croix gammées à envoyer par le fond. Levasseur va enfin pouvoir se reposer ? Pas du tout. Il est nommé au Cabinet du Ministre de la Marine et consacre toute son énergie à la défense de ses camarades F.N.F.L. démobilisés ou non. Tous ceux d'entre nous qui se sont adressés à lui se rappellent sa bonté et son sens de la justice qu'il s'efforçait parfois de cacher sous des dehors rudes et brusques.

Au début de 1947, promu Capitaine de Frégate, il embarqua sur le croiseur La-Jeanne-d'Arc où ses qualités si diverses l'avaient fait désigner comme Directeur des Études des futurs officiers de Marine. Qui en effet aurait pu donner mieux que lui à ces jeunes gens le goût de la mer et du devoir, lui qui avait prêché par l'exemple en se dévouant tout entier à sa tâche de soldat et de marin ? En fait il était adoré par ses élèves qui voyaient en lui l'incarnation du héros qu'ils désiraient devenir un jour.

C'est parmi eux qu'il devait être frappé par la mort ; Le 15 avril 1947, la catastrophe de Gavres l'enlevait à l'affection de tous ceux qui l'avaient approché. Il avait trente-huit ans. Nous avons tous, d'abord, refusé de croire à cette mort aussi « illogique ». Il nous paraissait impossible que Jean Levasseur qui avait traversé, un sourire aux lèvres, tous les dangers de la guerre puisse être ainsi fauché, en pleine force, en pleine activité, en pleine gloire et alors qu'il lui restait encore tant à faire, pour la France, pour la marine, pour sa famille, pour ses amis.

Mais si son corps n'est plus, son esprit continue de vivre. Il est pour nous un exemple et une inspiration. Nous qui l'avons connu et aimé, efforçons-nous d'être dignes de lui et de l'amitié dont il nous honorait.

C. C. de FONBRUNE,
Ancien Commandant de la Corvette
Renoncule.

l'Indochinois à l'honneur



Après des navires fameux tels que l'*Ile-de-France*, le *Pasteur* et le *Félix-Roussel*, voici l'*Indochinois* qui vient de recevoir la Croix de Guerre.

Cette Croix de Guerre, il la doit non pas à un exploit spectaculaire, mais

à cinq années de services intensifs, tout au long de la lutte et sous le signe de la Croix de Lorraine.

A l'exception d'un voyage à Malte au début de 1943 au cours duquel, passant par Le Cap, par Aden et par Suez, il a eu la distinction d'être le premier navire marchand français à contribuer au ravitaillement de l'île héroïque et de montrer la France en ce lieu prestigieux, toute son activité de guerre s'est déroulée sur l'Atlantique.

C'est dire les périls et les épreuves que l'*Indochinois* a affrontés. C'est dire que dans les bons comme dans les mauvais jours, il a été en première ligne. Plus heureux que d'autres de ses compagnons qui ont servi sur les mêmes routes, plus heureux que le *Charles-L.-D.*, torpillé et coulé en quatre minutes ou que la *Ville-de-Tamatave*, disparue corps et biens dans une de ces terribles tempêtes d'Atlantique, il a survécu pour continuer de servir et pour participer aux efforts de la paix tout comme il s'était distingué dans les labeurs de guerre.

La chance a été avec lui, certes, mais aussi les qualités dont l'avaient doté ses constructeurs à la veille de la guerre et surtout la valeur de son équipage et de son commandant, le commandant Carpien. Et ces traversées de l'océan, principalement entre Halifax et Liverpool ou les ports de l'Ecosse, ont été effectuées avec une régularité telle que les fonctionnaires britanniques du Ministry of War Transport avaient surnommé l'*Indochinois* et son coéquipier, le *Saint-Bertrand*, un autre cargo de la France Libre, les « tramways » de l'Atlantique.

Mais à la différence de nos autres navires de charge, l'*Indochinois* a accompli ses voyages seul la plupart du temps et sans escorte. Pour sa sécurité et celle des 7.000 tonnes de marchandises précieuses qu'il portait dans ses cales, il n'avait que sa vitesse de 15 nœuds, ses zig zags et le sens marin de ses hommes. Chaque départ de Halifax, surtout pendant les années 1940 à 1943, aux moments les plus terribles de la bataille de l'Atlantique, prenait vraiment l'allure d'un départ sans retour. Chaque arrivée en vue des attéragés de l'Irlande ou des montagnes d'Ecosse signifiait une victoire. Silencieuse mais utile, sans faste et sans fanfare, elle apportait chaque fois sa contribution et une contribution qui était française à l'œuvre gigantesque de la libération de l'Europe, comme les autres victoires de milliers de navires alliés l'ont fait pendant ces cinq années.

Rien de plus émouvant que l'un de ces départs. Dans un grincement de poulies scandé de « Ho hisse ! » sonores, l'échelle de la coupée était ramenée à poste. Le guindeau, sur l'avant, se mettait à haleter. La chaîne de l'ancre qui fixait l'*Indochinois* à son mouillage de Bedford Basin,

lequel forme le fond du long fjord de Halifax, commençait à se tendre et devenait verticale. Pendant que sur le gaillard les maillons se cognaient et ponctuaient de leurs chocs les grondements d'engrenages, un matelot, d'un jet d'eau, chassait les blocs de boue qui retombaient à la mer avec un claquement mat. Lentement dans le puits aux chaînes, les boucles disparaissaient, luisantes, rincées d'eau douce, les unes après les autres. Puis l'ancre apparaissait, haute et claire et pendante, tandis que le ronron des Diesels augmentait, tandis qu'un pli d'écume frémissait sous l'étrave. L'ancre arrivait à poste au fond de son écubier. Le chadburn résonnait, le cargo était en route. Lentement et par degrés, l'*Indochinois* évoluait, mettait le cap sur le chenal qui, large de 500 mètres, s'étend devant la ville pour s'élargir à nouveau et mener à la grande rade.

L'*Indochinois*, ainsi, élongeait d'autres navires, les éléments patients d'un convoi vers l'Europe. Lui devait partir seul. A chacun de ses départs, c'était le même spectacle. Par ses contrastes et par toutes les pensées que ces contrastes suggéraient, la scène prenait vraiment une valeur de symbole. D'un côté un navire qui appareille tout seul vers les dangers de la guerre, portant aux avant-postes les moyens de tenir. De l'autre, le port qu'il quitte et où s'accumulent jour et nuit encore d'autres moyens que d'autres navires porteront. Passant devant les quais, devant les appointements où ces autres navires achèvent leur chargement, les gens de l'*Indochinois* emportent vers l'Europe la vision puissante de l'effort de guerre de tout un continent. L'enjeu de la bataille et la grandeur de leur tâche leur apparaissent clairement. C'est sur eux que repose la mission de faire passer tout cela par delà l'Atlantique et sans eux tout ce labeur serait peine inutile.

Lentement, majestueusement, chargé de tant de richesses, l'*Indochinois* avance. Il passe devant l'île George aux batteries archaïques, défile près des musoirs, laisse derrière lui Reid Rock. Au delà de la bouée rouge qui marque le Banc Pleasant, la route est libre dans le Sud, vers le cap Chabucto qui, à huit milles de là, se dresse devant l'Atlantique. Il n'y a plus qu'à suivre la succession des bouées, boulottes, hautaines et grêles ou encore rouges ou noires ou rayées diagonalement, qui en se relayant amèneront le cargo jusqu'à l'océan libre.

Les uns après les autres, tous les repères connus se fondent dans l'éloignement. Au flanc des vieilles falaises, les bouleaux, les érables et les grands sapins noirs confondent leurs rameaux sombres. Le silence est venu, maintenant qu'on est parti. Le pont, remis en ordre, semble étrangement désert après ces jours de hâte, mais les veilleurs sont là, enfouis dans leurs cabans, qui regardent l'Amérique disparaître derrière eux. La pulsation de l'hélice se fait un peu plus forte, et la houle atlantique, cette houle éternelle, longue, puissante, mystérieuse, cette houle qu'on imagine venue des côtes d'Europe, commence à palpiter sur les flancs du cargo.

L'*Indochinois* passera. Il ne le sait pas encore à ce nouveau départ. Ce qu'il sait, c'est qu'il est paré pour forcer le destin, pour pouvoir déferler à son matereau de beaupré dans son port d'arrivée, quelque part en Grande-Bretagne, le pavillon marchand marqué de la Croix de Lorraine.

TRISTESSE

D'où vient Français libre, que sous ta mine altière,
Se cache si souvent, un air de désespoir ?
Je te surprends, parfois, comme en une prière,
Marmonnant quelques noms... lorsque descend le soir.

Approche, là, tout près ! laisse parler ton cœur.
Oh, ne t'arrête pas ! parle, parle mon vieux !
Quand tu auras fini, reprends ton air vainqueur ;
Auparavant, veux-tu ? essuie un peu tes yeux...

« Je songe, ô ma Patrie ! à la botte teutonne
» Qui, frappant le pavé, fait trembler nos enfants.
» Je songe, ô mon pays ! à la terre bretonne,
» Où règne la terreur... où l'on tue à l'instant.

» Je songe à quatre enfants qu'une mère chérie,
» La mine soucieuse après tant de tracas,
» Serre tout auprès d'elle, en implorant Marie,
» Je songe à ces aimés que j'ai laissés là-bas.

» Je songe également, tristesse bien amère !
» A ces bombardements qui, tuant le teuton,
» Involontairement, tuèrent aussi ma mère
» Qui habitait, là-bas, dans un vieux port breton... »

LA CHATAIGNERAIE

Si vous passez là-bas, entrez dans la clairière !
Et vous découvrirez, à l'abri des grands bois,
Une vieille maison, une gentilhommière
Dont les vieux murs sont fiers sous leur si joli toit.

Trois cents ans de soleil, de pluie et de tempête
Ont posé sur ses murs une teinte grisaille ;
Mais une vigne y court comme une étrange bête,
Serpentant, à l'assaut d'une vieille muraille.

Oh, fière de ses ans ! mais ne toisant personne
— La forêt, tout autour, a tant de majesté ! —
Lorsque tombe la nuit, quand la feuille frissonne,
Elle clot ses volets avec humilité.

Devant, sur le gazon, notre puits séculaire
De ses quatre piliers et de son toit pointu,
A l'air de protéger, comme un vieux dignitaire,
L'honneur de la maison si pleine de vertu.

Grands et beaux châtaigniers ! à qui notre ermitage
Depuis bien des années, doit simplement son nom,
Cachez, je vous en prie, en votre épais feuillage
Mes quatre chers petits, hors du regard teuton...

Charles BELLET LE BEHEREC.

LES COMBATS AÉRIENS

DES
FRANÇAIS LIBRES

○
EXPOSITION
des Œuvres du Peintre de l'Air
PAUL LENGELLÉ

○
DU 30 AVRIL AU 16 MAI 1948
AÉRO CLUB DE FRANCE
6, RUE GALILÉE, 6 — PARIS

○
SOUS LE PATRONAGE DE
L'ASSOCIATION DES FRANÇAIS LIBRES

ÉCHOS DE NOS SECTIONS

SECTIONS MÉTROPOLITAINES

SEINE

Section Paris Nord-Ouest. — La Section s'est distinguée par l'organisation d'une soirée de variétés au profit du service d'entraide. Le mardi 6 avril, à la Comédie-Wagram, un excellent programme de music-hall fit la joie des spectateurs.

Voici la composition du bureau de la Section, dont le Siège est provisoirement fixé chez le Président, 117, rue de Miromesnil, Paris-8^e.

Président : M. SOUCHERE, ancien colonel, chef du réseau « Hector » ;

Vice-Président : M. TERMINARIAS, ancien du 4^e R. C.P. ;

Secrétaire : M. LUCAS, adhérent du Comité National Français d'Egypte ;

Trésorier : M. CORBASSON, ancien officier F.N.F.L.

Faire démarrer une Section à Paris est une besogne qui exige beaucoup de dévouement, et nous félicitons les membres du bureau de l'activité dont ils font preuve.

Section Banlieue Est. — La Section Banlieue Est s'est régulièrement constituée et groupe les communes autour de Montreuil, Vincennes et Fontenay. Voici la composition du Bureau, tel qu'il ressort des élections du 7 mars 1948.

Président : Docteur COHEN ;

Vice-Présidents : Madame Constance LAVILLE ;
M. Jean BROWN ;

Secrétaire : M. Auguste RIOU ;

Trésorier : M. HAUTEFEUILLE.

Responsables.

Saint-Mandé : M. Pierre JOUET ;

Nogent-sur-Marne : M. René REGNARD ;

Fontenay-sous-Bois : M. Pierre DANARD ;

M. Maurice SAINSON ;

Montreuil-sous-Bois : M. André CHANTEUX ;

Le Perreux-sur-Marne : M. Roger ESPINASSE.

Le Siège de la Section est provisoirement fixé : 62, avenue des Minimes à Vincennes.

Banlieue Nord-Ouest. — Notre camarade Lucien REINBUCHLER a été chargé du regroupement des adhérents, habitant la Banlieue Nord-Ouest. Une permanence a été ouverte depuis le 4 avril, au Café « Le Bouquet », 4, rue des Aubépines à Bois-Colombes, et sera ouverte tous les soirs de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Les éléments de cette nouvelle Section sont fournis principalement par les communes de Bois-Colombes et Asnières.

Banlieue Sud. — Autour du Colonel METZ, habitant Antony, 55, avenue du Bois-de-Verrières s'est formé un petit noyau de Français Libres décidés à rayonner autour d'Antony et de Bourg-la-Reine. Nous espérons entendre parler d'ici peu de l'activité de cette Section, et invitons les camarades de ces localités à donner signe de vie.

Il est nécessaire qu'à l'occasion des fêtes du 18 juin, toutes les Sections créées dans les départements de la Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne manifestent au maximum leur existence. Il faut que les milliers de Français Libres habitant l'agglomération parisienne s'imposent le devoir d'assister aux diverses cérémonies organisées et en fassent une preuve grandiose d'union et de camaraderie maintenue au delà des combats.

AISNE

Le vendredi 19 mars, la section organisa une soirée de gala au profit des œuvres sociales de l'A.F.L. Le programme très intéressant devait satisfaire les plus difficiles.

C'est à M. LOYEUX, dévoué responsable de la Section, qu'il appartient, après avoir retracé brièvement l'idéal et l'action de Français Libre, de présenter le conférencier, le R.P. THERY.

Résistant de la première heure, celui-ci avait vécu les événements qu'il devait conter et ceci explique l'intérêt, l'émotion même avec laquelle il fut écouté. La projection de deux films illustra et clôtura cette bonne soirée.

CALVADOS

Sous-Section d'Honfleur. — Notre exposition a été présentée à Honfleur pendant une semaine et s'est terminée le 4 avril dernier par une grande journée des Forces Françaises Libres.

Diverses cérémonies y prirent place, après une réception dans les salles de concert de l'hôtel de ville, un défilé conduisit les adhérents de la Section, les autorités officielles, les membres des diverses sociétés locales jusqu'au monument aux morts.

Après le dépôt d'une gerbe, plusieurs décorations furent remises, en présence d'une assistance nombreuse et recueillie. Une messe solennelle et un banquet complétèrent ces manifestations, qui furent totalement réussies, grâce à l'activité et au dévouement des membres du bureau qui sont tous à féliciter.

CHARENTE-MARITIME

La réunion générale de la Section a eu lieu le 14 mars et nous avons enregistré les différentes décisions qui y furent prises. Le compte rendu de l'As-

semblée générale de Paris y fut fait par le Colonel HERVE.

Notons avec plaisir le geste généreux de M. le Docteur FREYNAL, de Royan, qui s'engage à donner gratuitement ses soins à nos camarades.

ILLE-ET-VILAINE

Section de Rennes. — Le 24 mars 1948, la Section organisa une soirée artistique sous la présidence d'honneur de M. le Préfet d'Ille-et-Vilaine. Le « Tout-Rennes » fut représenté au « Celtic » dont la salle s'avéra trop petite pour contenir nos amis et sympathisants. Ce fut, à tous points de vue, une belle réussite, et nous adressons de vives félicitations au bureau de la Section de Rennes.

D'autre part, le Conseil municipal de Rennes a bien voulu accorder une subvention à la Section de l'A.F.L. et nous lui exprimons ici notre reconnaissance.

FINISTERE

Section de Brest. — L'Assemblée générale, prévue pour l'élection de son nouveau bureau, eut lieu à la date prévue, quoique de nouveau contrecarrée par le mauvais temps. LE GOASGUEN fut élu président et sa nomination, ainsi que celle des autres membres du bureau a reçu l'approbation du siège central.

VOSGES

Michel WEILL, ancien Capitaine de Génie de la 1^{re} DFL, architecte à Epinal, assure, par intérim, la présidence de la Section des Vosges. Nous remercions et félicitons M. NETTER, président démissionnaire, pour le dévouement et l'efficacité qu'il a montrés, au cours de son passage à la tête de la Section vosgienne.

SECTIONS D'OUTRE-MER

AFRIQUE DU NORD

Section d'Oran. — Le Colonel REMY, Président de la Section d'Oran, nous a offert d'envoyer, pour la vente de charité du 18 juin, différents produits algériens : vins blanc, rouge et rosé, dattes, citrons, tapis, confitures d'abricots, d'oranges et de prunes. Il espère obtenir la plupart des denrées gratuitement ou à des prix très bas.

Section de Ferryville. — Nous avons eu la grande satisfaction de recevoir, au siège central, la visite de notre camarade VUOZO. Celui-ci nous a donné des nouvelles extrêmement encourageantes de la Section de Ferryville, à laquelle l'Amiral GAYRAL a porté le plus vif intérêt depuis son arrivée, ce qui n'a pas manqué de reconforter tous les membres.

Section de Sousse. — M. TCHERNIACK, dévoué Président de la Section de Sousse, nous annonce qu'à l'occasion du 18 juin prochain, il a l'intention de faire photographier les tombes de nos camarades F.F.L. inhumés à Takrouna. Il se propose d'envoyer gracieu-

sement, aux familles qui lui en feront la demande, une photographie et un peu de terre prélevée sur la tombe des victimes. Nous remercions vivement M. TCHERNIACK pour ce beau geste.

Section de Sfax. — Nous avons le plaisir de vous donner quelques extraits de l'allocution qu'a prononcée, à Radio-Sfax, le Colonel BLARY, président de la section locale, à la gloire du Colonel LEQUESNE : « Un nom qui s'ajoute au palmarès de gloire de la 1^{re} Division Française Libre, un nom qui prend sa place d'honneur à côté de ceux de DETROYAT, de BROSET, de LANGLOIS, d'AMYOT d'INVILLE... tous ces noms, ainsi évoqués, remuent bien des souvenirs dans le cœur de ceux qui les ont connus. Un jour, en Tripolitaine, arrive un Officier Français dans notre Mess de Spahis marocains, dans notre « carré », comme il disait, car c'était un marin, un Capitaine de corvette. Devant prendre bientôt le commandement d'un régiment de reconnaissance sur autos-mitrailleuses, il venait, en toute simplicité, avec quelques officiers, quartiers-maîtres et matelots, s'initier au fonctionnement de ces engins si nouveaux pour eux tous. Après quelques semaines, nous lui fîmes passer un examen probatoire et je vois encore notre sourire amusé, en entendant les chefs de voitures, donner à leurs conducteurs des ordres quelque peu... originaux : non pas à droite, à gauche, mais à tribord, à babord... tribord, babord... en avant toute... en avant toute, bien sûr, sus à l'ennemi en avant toute vers la mort qu'il trouvera bientôt, dans un combat épique en Italie. »

Section de Rabat. — Voici la composition du bureau de la Section de Rabat :

Président : Intendant-Général DUPIN.

Vice-Président : M. BRUNIN.

Secrétaire : M. PASCOUET.

Trésorier : M. FELZINGER.

Assesseurs : MM. de BRETTE, GRAPPIN.

Nous tenons à remercier très sincèrement la Section de Rabat qui a proposé tout dernièrement d'assurer le parrainage d'une vingtaine de nos grands blessés de guerre.

Meknès. — Avant que le Général des Essars et Madame quittent Meknès, la Section locale des Français Libres leur a offert un apéritif d'adieu. Le Président de BAGNEUX a pris la parole pour les remercier de l'aide bienveillante qu'ils avaient apportée à la Section, puis, après avoir exprimé le regret de les voir partir et leur avoir souhaité l'accomplissement de tous leurs vœux, il leur remit un souvenir.

Le Général des ESSARS, très ému, s'est alors levé et a répondu en ces termes :

« Mon cher de BAGNEUX, laissez-moi tout d'abord vous remercier de vos paroles qui m'ont énormément touché. En mon nom personnel et au nom de Madame des ESSARS, je remercie tous les camarades ici présents de leur beau geste que je n'oublierai jamais ; je garderai toujours ce joli souvenir que vous m'avez si gentiment offert, comme je garde, d'ailleurs, toujours

précieusement tout ce qui appartient aux Français Libres ; souvent, je pensai à la Section des Français Libres de Meknès et à l'esprit de cordiale camaraderie « Free French » qui y a toujours régné. » Ensuite, il a exalté le souvenir de la France Libre et du Général de GAULLE, achevant son discours sous des applaudissements frénétiques.

A. O. F.

Dakar. — Nous adressons tous nos compliments à la Section de Dakar dont le Lieutenant-Colonel PRADIER a récemment passé la présidence au Pharmacien-Colonel PICHAT et qui vient de virer à notre siège une somme de 545.000 francs métropolitains. M. le Gouverneur de VILLEDEUIL, de retour en France, a eu une entrevue avec le Général de LARMINAT qui a été heureux de le remercier pour les services très appréciés qu'il a rendus aux Français Libres de Dakar.

Abidjan. — Nous avons reçu la visite de M. GAF-FET, de passage à Paris, qui s'est entretenu longuement avec le Président de l'Association des projets futurs de la Section de Côte-d'Ivoire.

M. PLY nous annonce qu'il a déjà préparé plusieurs centaines de colis de produits coloniaux destinés à notre vente de charité du 18 juin 1948.

Dans le compte rendu de l'Assemblée générale de la Section, paru dans notre numéro de mars, nous avons, par erreur, qualifié d'observateurs les Colonels GARDET et LACHEROY. Nous prions les intéressés de nous en excuser. Le Colonel GARDET, en particulier, était chargé de mission par le Comité Directeur de l'Association et représentait le siège central.

Saint-Louis. — Nous félicitons tout particulièrement M. PERHIRIN, Président de la Section de Saint-Louis qui désire envoyer 200 colis de vivres à des familles nécessiteuses à l'occasion du 18 juin. Merci pour ce beau geste Français Libre !

Dahomey-Togo. — M. AGIER, président de la Section locale est à féliciter tout particulièrement pour la recette de 400.000 francs qu'il compte nous virer sous peu, ainsi que pour ses projets grandioses à l'occasion du 18 juin prochain. Il compte mettre sur pied une loterie avec une traction avant Citroën comme lot principal.

Il compte, de plus, faire parvenir des paquets de produits coloniaux pour notre vente de charité. Nous avons grand plaisir à voir la Section du Dahomey aller ainsi de l'avant.

Lomé. — Le Capitaine COQUIN, Président de la Sous-Section de Lomé, nous avertit qu'il a fait procéder à l'élection du bureau 1948 et qu'il compte manifester dignement le 18 juin prochain, en organisant des fêtes comportant des courses hippiques, tombolas, loteries, bals, etc. Nous lui souhaitons pleine réussite.

A. E. F.

Brazzaville. — La Section de Brazzaville, à la présidence de laquelle nous avons le grand plaisir de retrouver le Commandant EGGENSPIILLER, ancien secrétaire général de l'Association, fait espérer un envoi d'environ 500 kilos de café pour la vente de charité. Nous félicitons le nouveau Comité de cette heureuse initiative.

Bangui. — La Section de Bangui, présidée par M. AUDIER, continue à faire preuve d'activité. Elle a décidé d'établir une souscription pour l'érection d'un monument à la mémoire du regretté Colonel CONUS et l'entretien des tombes de nos camarades inhumés en Oubangui. D'autre part, elle a réservé un accueil des plus chaleureux aux parlementaires ex-F.F.L. de passage dans leur ville : M. GUIRRIEC, Conseiller de la République ; M. L'HUILLIER, Délégué à l'Assemblée de l'Union Française, M. MALBRANT, délégué de l'Oubangui.

M. AUDIER a également obtenu, auprès du Conseil Municipal de Bangui, qu'une des grandes places de la ville porte le nom du Général LECLERC. Enfin, il se prépare à nous envoyer des denrées pour la vente de charité.

MADAGASCAR

Section de Tananarive. — Le Commandant JOUBERT, Président de la Section de Tananarive, a chargé le Capitaine DALLEMER et trois camarades du Comité, de faire une tournée dans la grande île afin de recueillir, auprès des différentes sections et sous-sections, des produits coloniaux pour les journées des 18, 19 et 20 juin.

Le Capitaine DALLEMER a, d'autre part, été nommé Président d'une Commission chargée d'étudier les demandes d'attribution de congé avec solde et indemnité d'habillement formulées par les militaires indigènes ex-F.F.L.

Section de Fianarantsoa. — M. BATZ, Président de la Section locale, nous a envoyé la somme de 2 millions 786.300 francs métropolitains qui se décompose ainsi :

Don pour nos œuvres : 2.605.300 francs.
Monument aux morts : 181.000 francs.
M. BATZ nous avait déjà fait parvenir 40.800 fr. pour le monument aux morts de la France Libre.
D'autre part, l'avenue Bir-Hacheim a été inaugurée à Fianarantsoa et à cette occasion, M. l'Administrateur en chef des Colonies, VINCENT-DOLOR, a prononcé une allocution glorifiant les Forces Françaises Libres et l'appel du Général de GAULLE au 18 juin 1940.

Section de Tamatave. — La Section locale a élu son nouveau Comité au sein duquel nous avons le plaisir de retrouver plusieurs anciens membres et notamment le Médecin-Commandant POL-THIBAUX, réélu Président.

Section de Diégo-Suarez. — Nous vous donnons ci-dessous la composition du bureau récemment élu par la Section :

Présidents d'honneur : Colonel MAUBERT, M. MANGIN, chef de région.

Président : Médecin-Colonel MONTFORT, chef du Service de Santé.

Vice-Présidents : M. CORNILLET, M. MONTADOR.

Secrétaire : Capitaine DELPONT.

Trésorier : Adjudant MARQUET.

Membres : MM. DESFANJES, BOUCHEZ.

Nous adressons nos plus vives félicitations aux nouveaux élus et particulièrement au Président.

INDOCHINE

Saïgon. — Nous remercions la Section de Saïgon qui a produit un effort remarquable au cours du premier trimestre 1948 et qui vient de nous faire parvenir 501.500 francs. C'est, en grande partie, grâce à l'effort persévérant de quelques membres du Comité que ce résultat a pu être atteint. Le Médecin-Commandant CRESTE, actuellement président intérimaire de la Section, s'est particulièrement dépensé pour organiser des manifestations diverses : combats de boxe, galas, soirées cinématographiques, etc.

La Section d'Indochine est, en outre, la première, avec celle de la Côte-d'Ivoire, à nous expédier des produits coloniaux pour notre vente de charité. Une tonne de riz a quitté Saïgon le 3 avril à destination de Toulon.

D'autre part, le développement de nos Sous-Sections se poursuit très favorablement. Voici la liste des membres des Comités récemment élus :

Pnom-Penh. — Président : Colonel APPERT, Commandant le R.M.C.

Vice-Président : M. BONTHONNEAU.

Secrétaire Trésorier : Adjudant-Chef REINE-ADELAÏDE.

Secrétaire adjoint : Sergent-Chef MOREAU.

Nha-Trang. — Président : M. ISNARD, Directeur du Chemin de Fer Sud-Annam.

Secrétaire : Sergent-Chef BUREAU.

Membres : Capitaine PICOT ; Mlle BOUJON.

Hanoi. — Le Lieutenant-Colonel LENUZ, Chef du Service Social des T.F.I.N., remplace le Colonel BOURGEOIS à la tête de la Sous-Section, ce dernier étant nommé au commandement des Hauts-Plateaux.

OCÉANIE

Port-Vila. — M. LESTEL, président de la Section de Port-Vila, vient de se manifester brillamment à notre attention en nous faisant parvenir 300.000 fr. métropolitains, produit d'une fête de bienfaisance qui s'est déroulée à Espiritu Santo, en coopération avec les Anciens Combattants Français et Britanniques des deux Guerres ; nous le félicitons chaleureusement. M. LESTEL nous annonce également qu'il a projeté une soirée franco-britannique à l'occasion d'une remise de diplômes.

GUADELOUPE

La Section de la Guadeloupe est en train de devenir une des sections les plus importantes de l'Association, par le nombre de ses adhérents dont le recensement a été effectué d'une manière remarquable. Le Docteur MAUZE a été réélu Président du nouveau Comité et nous le félicitons sincèrement, ainsi que tous les membres du bureau dont nous donnons ci-dessous la composition :

Président : Docteur MAUZE.

Vice-Présidents : M. ESPOURTEILLES, M. LOMORD.

Secrétaire général : M. SARKIS.

Secrétaire adjoint : M. CORNELI.

Trésorier : M. BRUMANT.

La Section, actuellement en plein essor, a donné récemment une soirée cinématographique qui fut un succès et à la suite de laquelle elle a immédiatement fait parvenir au siège une somme de 15.000 francs.

A NOS MEMBRES

A partir du prochain numéro, la Revue ne sera plus envoyée qu'aux membres à jour de leur cotisation pour 1948.

Les retardataires sont donc invités à payer leur cotisation le plus tôt possible afin de ne pas subir d'interruption dans la réception de leur bulletin.

Les cotisations sont à adresser dans les **3 premiers mois de l'année** au siège central C.C.P. PARIS 5.126-45 ou au siège de la section locale.

Le montant pour 1948 est fixé à :

**300 francs pour la France et l'Union Française ;
500 francs pour l'Étranger.**

L'abonnement à la Revue est compris dans la cotisation.

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE

Les Associations des Français Libres de la 2^{ème} D.B. et de Rhin-Danube ranimeront la flamme à l'Arc de Triomphe le 8 mai.

Tous nos adhérents et amis, en particulier ceux de la Région Parisienne, sont priés d'assister à la cérémonie.

Rassemblement à 17 heures près de la statue de CLEMENCEAU, sur les Champs-Élysées.

Les camarades en tenue civile devront être nu-tête ou porter le calot d'arme.

LEGION D'HONNEUR ET MEDAILLE MILITAIRE

Nous rappelons à tous les camarades démobilisés au titre F.F.L. qu'ils peuvent être proposés, au titre de l'armée active, pour la légion d'honneur ou la médaille militaire, pendant les cinq années qui suivent leur démobilisation, en exécution des prescriptions de l'article 34 de la loi du 5 avril 1946. Ils ont tout intérêt à réclamer l'application de ce texte, les conditions au titre de l'active étant plus favorables qu'au titre des réserves pour être inscrit au tableau.

Le même droit est acquis aux militaires dégagés des cadres en exécution des prescriptions de l'article 30 de la même loi. Les camarades appartenant à ces deux catégories doivent s'adresser :

Les officiers : à la subdivision militaire de leur résidence ;

Les sous-officiers et hommes de troupe : à la direction régionale du recrutement et de la statistique (du lieu de mobilisation ou d'engagement ou de naissance).

Les conditions pour être proposable sont les suivantes :

Pour Officier de la légion d'Honneur :
— être officier supérieur, 45 annuités dont 8 ans de grade de chevalier.

Pour Chevalier de la légion d'Honneur :
— Officiers : 25 annuités dont 5 dans le grade d'officier ;
— Sous-Officiers : 36 annuités et la médaille militaire.

Pour la médaille militaire :

— 13 ans de services effectifs et 17 annuités.
Les annuités sont constituées par les années de service (active et réserve) les campagnes, les blessures, les citations...

Les concours au titre des réserves reprendront dans le courant de l'année. Nous informerons nos adhérents des conditions à remplir dès qu'elles seront publiées.

AVIS DE CONCOURS

(J. O. du 20 mars 1948).

Un concours pour le recrutement de conducteurs de chantier dans le département des Deux-Sèvres aura lieu à Niort, le 15 juin 1948.

Demandes à adresser avant le 25 mai 1948 à : M. l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, 39, avenue de Paris, Niort.

(J. O. du 10 avril 1948).

Un concours pour l'admission à l'emploi d'agent technique de l'aéronautique aura lieu dans différents centres les 6-7-8 juillet 1948 — aucun diplôme exigé. — Le programme des connaissances porte sur les matières enseignées dans les écoles nationales professionnelles. Date de clôture des inscriptions : 10 juin. Une brochure contenant tous les renseignements sera adressée aux camarades qui en feront la demande, accompagnée de douze

francs, au Secrétariat d'Etat aux Forces armées (air), direction technique et industrielle de l'aéronautique, 26, boulevard Victor à Paris ou (pour les candidats résidant en Afrique du Nord) à la Direction technique régionale de l'Aéronautique, 4, rue Saint-Simon à Alger.

(J. O. du 14 avril 1948).

Recrutement d'un commis dans la marine marchande au Maroc (au titre des emplois réservés).

Le concours aura lieu à Casablanca le 28 juin 1948. La demande d'inscription et le dossier doivent parvenir avant le 28 mai 1948, à la Direction de l'Agriculture, du commerce et des forêts, service de la marine marchande chérifienne, à Casablanca.

Recrutement d'un sous-directeur stagiaire des haras marocains (au titre des emplois réservés).

Les épreuves écrites auront lieu simultanément à Belfort, Lyon, Toulouse et Rabat les 23 et 24 juin 1948. Demande et dossier à adresser avant le 23 mai 1948 à la Direction de l'Agriculture, du commerce et des forêts, service de l'élevage, à Rabat.

Recrutement de 15 topographes adjoints stagiaires au Maroc (dont 8 au titre des emplois réservés).

Le concours aura lieu à partir du 14 juin dans différents centres : demande d'inscription à adresser un mois avant la date du concours à la Direction de l'Agriculture, du commerce et des forêts, service topographique, à Rabat.

AUX VEUVES DES MILITAIRES DE CARRIERE DE L'ARMEE DE L'AIR

Les veuves des militaires de carrière de l'armée de l'Air ont droit aux soins médicaux et hospitaliers du service de santé pour elles et leurs enfants mineurs à charge ou majeurs incapables de travailler, à condition qu'elles ne soient ni remariées, ni assurées sociales.

Règles du cumul.

Une circulaire ministérielle a précisé les conditions dans lesquelles une solde (dégagement des cadres ou de non activité) ou une retraite peuvent se cumuler avec un traitement de l'Etat, des départements, des communes, des offices publics, des sociétés nationalisées ou subventionnées :

1° Cumul autorisé.

Etablissements de crédit nationalisés, Société nationale des surplus, Economats de l'Armée, agences d'achat des denrées d'ordinaires, foyers de garnison des troupes d'occupation, Centres de jeunesse et de santé en Allemagne, U.N.E.S.C.O., Régie nationale des Usines Renault, Caisses mutuelles d'allocations familiales agricoles.

2° Cumul interdit.

Services publics, organismes et entreprises visés par l'article 1^{er} du décret-loi du 29 octobre 1936. Commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes. Commissariat à l'énergie atomique. Radiodiffusion française. Ateliers de constructions de Bourges. Sécurité sociale. Houillères nationales. Gaz et électricité de France. Mission fran-

çaise des mines de la Sarre. Office chérifien des phosphates. Service de l'exploitation forestière en zone française d'occupation en Allemagne.

RECTIFICATIF

Dans notre dernier numéro, page 23, nous avons mentionné par erreur qu'un service funèbre avait été célébré le 28 février, aux Invalides, à la mémoire du Lieutenant-Colonel de SAIRIGNE. Il a eu lieu, en réalité, le 13 mars, et avait été organisé par les Anciens de la 13^e demi-brigade de Légion Etrangère et l'Association des Français Libres.

RECHERCHES

Les personnes qui auraient connu Jules BEAUGRARD, lieutenant de réserve au 3^e Groupe du 63^e R.A.A., sont instamment priées de se mettre en rapport avec M. FELTESSE, Amicale du réseau « Saint-Jacques », 3, rue Amiral-de-Joinville, à Neuilly-sur-Seine.

Madame LAVALLEE, villa « Ma Mie » à Pornichet, avenue Louise, serait désireuse d'entrer en relations avec les personnes ayant connu son fils, le lieutenant de vaisseau Jean LAVALLEE, dit Henri DELATTRE, Henri MORTIER, VERTOU, parachuté en France le 17 août 1943, après un court séjour en Angleterre, arrêté le 11 décembre 1943, fusillé à Buchenwald le 5 octobre 1944.

PRECISIONS SUR LE PECULE F.F.L. D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Certaines erreurs d'interprétation s'étant produites au sujet du Pécule d'Allocations Familiales nous avons jugé utile d'apporter à nos camarades ex-F.F.L., les précisions ci-dessous concernant ce pécule.

Le Pécule F.F.L. d'Allocations Familiales a été constitué pendant les années 1941 à 1944, par des F.F.L. mariés, qui étaient soumis au régime de solde britannique (taux de célibataire) et dont la famille résidait en territoire occupé ou contrôlé par l'ennemi.

Ce pécule comprenait :

1° Une retenue mensuelle effectuée sur la solde après accord signé de l'intéressé ;

2° Une certaine somme à titre d'allocations familiales calculée d'après les charges de famille déclarées par le bénéficiaire.

Le total de ces sommes, qui était bloqué mensuellement au compte pécule de ce dernier a donné lieu après la libération du territoire métropolitain à un remboursement global, dont les modalités ont été fixées par l'ordonnance 45.652 du 12 avril 1945 (J. O. du 13 avril 1945).

Le service du Pécule des F.F.L., 2, avenue de Saxe, Paris 7^e a été chargé d'effectuer ce remboursement.

Ce service est en voie de liquidation, tous les ex-F.F.L. ayant constitué un Pécule dans les conditions exposées ci-dessus et qui à la date de ce jour, n'auraient rien reçu, sont priés de se mettre d'urgence en relations avec le dit service.

Il est bien entendu, par ailleurs, que seules les demandes ayant trait au Pécule F.F.L. d'allocations familiales, doivent être adressées à cet organisme, l'examen de toute autre question F.F.L. n'étant pas de son ressort.

COURRIER DES AMICALES

L'AMICALE DES F.N.F.L. EST NEE

Le 4 avril a eu lieu au Free French Club l'assemblée générale constitutive de l'Amicale des Forces navales Françaises Libres.

Le bureau provisoire a été ainsi constitué.

Président : Vice-Amiral ORTOLI ;

Vice-Présidents : Capitaine de Frégate ARNOLD, Capitaine de Corvette de FONBRUNE ;

Secrétaire général : O. E. ASSIMON ;

Secrétaire administratif : M. BOHAN ;

Trésorier : Maître-fusilier AUBERT.

Cette Amicale a pour but à l'exclusion de tout but politique :

a) De grouper et de rapprocher partout où ils se trouvent, nos camarades dispersés, pour conserver et renforcer les liens d'amitié fraternelle et de solidarité forgés durant les années d'épreuves communes ;

b) De maintenir, développer et répandre autour de nous, le culte de l'idéal symbolisé par la Croix de Lorraine, qui nous a animés pendant la guerre, et pour lequel tant de nos camarades ont ait le sacrifice suprême,

Admissions.

Peuvent devenir Membres actifs, sous réserve de leur appartenance à l'A.F.L. :

les personnels civils et militaires de la Marine de Guerre, ceux de la Marine Marchande, ceux de la Résistance, ainsi qu'un représentant par famille de nos camarades disparus.

Peuvent également être membres actifs le personnel allié de liaison ayant servi aux F.N.F.L. avant le 1^{er} novembre 1943.

Tous nos camarades ayant appartenu aux F.N.F.L. sont invités à adhérer à l'Amicale, les inscriptions sont reçues au siège de l'Association, 12, rond-point des Champs-Élysées.

Cette Amicale succédant à l'Amicale des anciens de la Clyde qu'elle a englobée dans son sein, les membres de cette dernière, à moins qu'ils ne manifestent un avis contraire, seront considérés comme membres de l'Amicale des F.N.F.L. et les cotisations qu'ils avaient versées seront également transférées à cette nouvelle amicale.

ANCIENS ELEVES ASPIRANTS DU PELOTON DE BRAZZAVILLE

La réunion générale de l'Association des Anciens Elèves Aspirants du Peloton de Brazzaville aura lieu le samedi 22 mai 1948 à 21 heures dans les salons du Club de l'Association des Français Libres.

Les membres de l'Association et leur famille sont priés d'y venir nombreux. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Maurice BUYS, 125, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine. Tél. : MAI 85-76.

ANCIENS DE LA 1^{re} D.F.L.

La réunion du mois de mai aura lieu le samedi 13 de 18 h. 30 à 20 h. au Free French Club, 12, rond-point des Champs-Élysées.

AMICALE DES ANCIENS DE LA 1^{re} DIVISION FRANÇAISE LIBRE A TUNIS

L'Amicale de la 1^{re} D.F.L. fonctionne déjà depuis deux ans. Il nous a paru intéressant de faire connaître à nos camarades dont un grand nombre ont connu notre pays et conservé de lui de sympathiques souvenirs, ce qui a été fait dans les grandes lignes. Notre plus grand souci et le problème le plus complexe a été celui du reclassement des Nord-Africains. Il faut rendre hommage ici au dévouement de M. CLEMENT, Directeur de l'Office des Combattants de Tunis qui nous a appuyés dans une large mesure. Notre aide a été concrétisée par quelques secours, des avances, des remises de vêtements et surtout des bons de repas pris dans un centre de N. A. excessivement bien tenu. Pour ce qui est des Européens il faut reconnaître que nous n'avons pas eu de grands efforts à faire : elle s'est manifestée dans certains cas par des dons en espèces pour des naissances ou autres motifs.

Pour ce qui est des veuves et orphelins, selon leur situation, notre aide a été notable mais il faut surtout reconnaître le gros effort fait par l'Association des Français Libres de Paris et à ce sujet remercier Mademoiselle DUMENY pour le travail intéressant auquel elle s'est livrée au mois de décembre dernier, en visitant nos veuves. Nous mentionnerons aussi l'aide apportée par la section de Tunisie de l'A.F.L. présidée par M. BENARD.

Nos fonds proviennent des cotisations de nos membres actifs et des membres d'honneur (35) que nous remercions sincèrement et du bénéfice réalisé au cours de notre bal annuel.

Cette année, dans les salons du Majestic-Hôtel une charmante soirée réunit les anciens et les sympathisants et fut présidée par M. MONS, résident général de France à Tunis.

ANCIENS PARACHUTISTES S.A.S.

L'Association des Parachutistes S.A.S. donne un bal le 8 mai au Free French Club de 20 h. à 24 h. 30. Venez-y nombreux.

AMICALE DES ANCIENS DU B.I.M.P.

Le Comité Directeur se réunit, en principe, le dernier samedi de chaque mois au Free French Club.

La réunion du 24 avril a enregistré des échos encourageants à la circulaire faisant connaître la création de notre Amicale. Mais beaucoup de nos camarades restent encore muets.

C'est le devoir de tous les Anciens (1^{er} B.I.M.-B.P.-B.I.M.P.) de faire connaître leur sentiment sur l'Amicale qui vient d'être créée.

Envoyez votre adhésion (cotisation : 100 fr.) au Secrétaire-Trésorier HEITZMANN, Association des Français Libres (Amicale du B.I.M.P.), 12, Rond-Point des Champs-Élysées, PARIS.

Un bulletin circulaire fera connaître prochainement aux adhérents les principales décisions et nouvelles intéressant l'Amicale.

Le Commandant R. GOLFIER,
Président de l'Amicale des Anciens du B.I.M.P.

MONUMENT AUX MORTS DE LA FRANCE LIBRE

Deuxième liste de souscription

M. CHABRY Pierre	Fr. 300	M. PEREZ François, Sergent-Chef, 3/43 ^e R.I.C.	510
M. ATTAL René	500	M. BLUZE, lieutenant, G.L.A.E.O.	340
M. BOULVA R.	700	M. ANDREANI Paul, lieutenant, Compagnie de Q. G. 72/29	510
M. ROCHET Paul	500	M. GDANOFF Georges	340
M. DUSSART	40	M. GODIET Georges, adjudant, S.P. 50.273	850
M. LE GALL J.	40	M. HAXO, sergent, S.P. 50.273	170
M. GOURGUES	40	M. ESPIEL, S.P. 50.273	170
M. HERMAN Max	500	M. DE COSTA Hector, 1 ^{re} classe, S.P. 50.273	170
M. LE LIBOUR R.	1.600	M. GHON-KITTERY, S.P. 50.273	170
ASSOCIATION DES PREMIERS COMPAGNONS	10.000	M. LEMOINE Moïse, B.M.S.	170
M. LEMARINEL A.	1.000	M. CHEVALIER Roger, sergent, S.P. 50.273	850
M. GALLAS André	250	M. RUEL Maurice	850
Mme ECLAIRCY	150	M. BOUQUIN Jean, lieutenant de Gendarmerie	3.400
M. DE GUILLEBON Hubert	1.000	M. CAPELLO Maurice, sergent-chef, S.P. 70.681	850
Mlle VACHET Yvonne (produit d'une collecte, 3 ^e versement)	500	Mme CHARDON Louise, Service cartographique du G.M.F.A.	320
Mme MILAN	300	M. MALIN Henri, lieutenant, S.P. 50.278	1.020
M. DAMBRAINE	500	M. MAHE Jacques, sous-lieutenant, T.M.A. des T.F.E.O.	510
M. FAUX Pierre	2.000	M. CHOLLEY Charles, lieutenant,	170
M. le Docteur CAPDEVILLE	1.200	M. FAGALDE Georges, médecin-chef, Hôpital 415	1.700
Mlle DERRIEN	200	M. AURES Henri, capitaine, Service de Santé des T.F.I.S.	850
Section de l'A.F.L. de Fianarantsoa (2 ^e versement)	40.800	M. HUBERT René, sergent-chef, 13 ^e D.B.L.E. ..	255
M. LAMOUR Jean	1.000	M. BRAZAITIS, sergent-chef, 13 ^e D.B.L.E.	340
M. J.-P. ALAIN	500	M. REFIEUNA, adjudant 13 ^e D.B.L.E.	850
M. BENICHON	200	M ^{lle} BURNEL, infirmière, Hôpital Grail	1.020
M. BRUEL	250	M. LOIR Lucien, adjudant, 13 ^e D.B.L.E.	340
M. LIGOUREL	100	M. KELLER Jacob, adjudant, 13 ^e D.B.L.E.	510
Compagnie Française de l'Afrique Occidentale, à Paris	30.000	M. DAHNEL Herbert, sergent, 13 ^e D.B.L.E.	425
M. BRIDON Georges	500	M. BURRI Ernest, sergent, 13 ^e D.B.L.E.	425
Société de Condensation et d'Applications Mécaniques	1.000	M. VERHEUST Richard, sergent, 13 ^e D.B.L.E. ..	425
Général PECHKOFF	5.000	M. ANTAL, caporal-chef, 13 ^e D.B.L.E.	340
M. PIGNOL R.	200	M. ANDERKO Férenc, 2 ^e classe, 13 ^e D.B.L.E. ..	85
Section de l'A.F.L. à Léopoldville	29.400	M. GALIANO Benito, 1 ^{re} classe, 13 ^e D.B.L.E. ..	85
De la part de :		M. MLODORZENIEC Eugène, sergent, 13 ^e D.B.L.E.	340
Mme DE COSTER		M. DERMINE Louis, adjudant-chef, 13 ^e D.B.L.E.	850
M. TASSIN		M. ARZROUNI Armen, sergent, 13 ^e D.B.L.E. ..	340
M. ROCHETTE		M. BIZ Joseph, adjudant, 13 ^e D.B.L.E.	340
M. LOUVET		M. VANDERPERREN Jean, sergent-chef, 13 ^e D.B.L.E.	340
M. STAUB		M. MICHE DE MALLERAY, lieutenant, 13 ^e D.B.L.E.	1.020
Section de l'A.F.L. en Malaisie	45.185	M. SCHLEGELMICH Philibert, adjudant-chef, 13 ^e D.B.L.E.	850
De la part de :		M. STANISLAS Roger, sergent, S.P. 71.347	340
Mme Maria SUBE		M. MARIANNIE Alexandre, maréchal-des-logis, S.P. 73.213.	850
M. LEONARD		M. BIANCHY Oscar, adjudant-chef, 13 ^e D.B.L.E.	850
M. DE LANGLADE		M. LASALLE Marie-Georges, adjudant-chef, S.P. 50.660	1.000
M. A. SCHALBART		M. RAYMOND Yves, adjudant-1/2 brigade S.A.S.	850
M. J. D'AUGUSTIN		M. GREINER Ernest, adjudant-chef, 13 ^e D.B.L.E.	850
M. A. GUIBAUT		M. LISSAK Jean, sergent, 13 ^e D.B.L.E.	850
M. E. BRIZAY		M. TURREL Y TURREL, adjudant-chef, 13 ^e D.B.L.E.	850
M. L. MERVEILLE		M. ARNAULT Paul, chef de bataillon, 13 ^e D.B.L.E.	1.700
M. et Mme LEVASSEUR	1.000	M. CHAVEAU Pierre, adjudant-chef, 1/2 brigade S.A.S.	850
En souvenir de leur deux fils : le Capitaine de Frégate Jean LEVASSEUR, tué le 15 avril 1947 et le Lieutenant Claude LEVASSEUR, tué le 14 mai 1940.		M. DIEBOLD Lucien, sergent, 1/2 brigade S.A.S.	850
M. TIRACCHIA Florentin	200	M. MOSSESSOUS Maurice, 1 ^{re} classe, S.P. 52.182	85
M. GOMAR Norbert	200	M. BRAHIM Ali, 1 ^{re} classe, 13 ^e D.B.L.E.	425
M. LAGUERRE	1.000		
M. DE VILLEDEUIL, Gouverneur des Colonies Union des Evadés de France de Biarritz (produit d'une souscription)	2.150		
M. DESPONT Gabriel	100		
M. NOEL Jacques, Lieutenant 13 ^e D.B.L.E.	3.400		

Total général : 532.995 francs.

Les dons sont reçus au siège central C.C.P. PARIS n° 5.126-45 ou au siège de nos sections

CONCOURS POUR L'ÉRECTION D'UN MONUMENT à la mémoire des F. F. L. bretons

La Bretagne a été la région de France qui a répondu avec le plus d'empressement à l'appel du général de GAULLE du 18 juin 1940.

Par milliers, les Bretons s'évadèrent de France pour rallier les unités combattantes à l'étranger et aux colonies, ou s'engagèrent dans les réseaux de renseignements, en France même.

Le Comité Directeur de l'Association des Français Libres désire patronner la réalisation d'un monument qui exaltera l'élan qui a porté les Bretons vers la France Libre, glorifiera leurs combats, commémorera leurs morts.

Un concours est ouvert à cet effet.

Tous les architectes, sculpteurs et tailleurs de pierre français peuvent y participer, à l'exclusion de ceux qui ont été condamnés pour faits de collaboration.

Les architectes, sculpteurs et tailleurs de pierre F.F.L., résistants, déportés, etc., et plus particulièrement les Bretons, sont instamment conviés à y prendre part, il sera tenu compte de leur qualité.

Ce monument serait situé : en Bretagne, à la Pointe des Pois, près de Camaret, en un point à déterminer, sur les hauts du terrain. Il devra comporter obligatoirement une croix de

Lorraine, signe de ralliement des Français Libres, permettre l'apposition, en surface ou dans une crypte, de listes des morts tombés au Champ d'Honneur et se prêter à de grands mouvements de foule.

Les concurrents devront, également, tenir compte :

1° Du paysage dans lequel est prévu le monument, de son ampleur, de sa majesté, la Pointe des Pois est un promontoire tragique, élevé au-dessus de la mer. Le site est classé. Le monument devra cadrer avec celui-ci et s'harmoniser avec l'ensemble de la presqu'île et du paysage marin qui l'avoisine ;

2° Du caractère breton du monument ;

3° Des matériaux du pays.

Le rendu se fera sur feuilles grand Aigle : plan, élévation, coupe à 0,05 et une perspective.

Trois primes de 50.000, 30.000 et 20.000 francs seront attribuées aux trois premiers concurrents. Leurs projets resteront la propriété du Comité.

Les projets et toutes les pièces les accompagnant devront être déposés le 31 MAI 1948, avant 12 heures, dernier délai, à l'Association.

OBJETS EN VENTE AU SIÈGE CENTRAL

Les objets ci-dessous sont en vente au siège central.

MÉDAILLES :

L'écrin comprenant :

La médaille }
La barrette } 250 Fr.
L'insigne de boutonnière émaillé }
50 cm. ruban boutonnière. .. }
La barrette seule } 30 Fr.

INSIGNES :

Membres et Amis 80 Fr.
Insignes d'armes modèle réduit }
F. N. - F. L. "petites ailes" } 100 Fr.
1^{re} D.F.L. }
Modèle réglementaire armée .. 150 Fr.
(N'est délivré qu'aux personnes autorisées à le porter).

FOULARDS :

Foulards 1^{re} D.F.L. 800 Fr.
Bordure rouge ou bleue (à préciser).

Envoi franco en France contre paiement à la commande. Il n'est pas fait d'envoi individuel outre-mer. Nous prions les membres de s'adresser à leur section locale.

PENSIONS DE GUERRE

Le Journal Officiel n° 83 des 5 et 6 avril 1948 (page 3366 et suivantes), a publié deux décrets concernant les nouveaux taux des pensions de guerre applicables à compter du 1^{er} janvier 1948.

Nous publions ci-dessous les nouveaux tarifs des pensions et des allocations diverses qui s'y ajoutent.

Les tableaux présentés permettront à nos membres de déterminer le montant de leur pension.

Pour le calcul des pensions d'ancienneté, qui, comme chacun le sait, est une question très complexe et nécessite des éléments très précis (années de services, campagnes, etc.) le Service « Pensions » n'est pas en mesure d'en calculer le montant.

PENSIONS D'INVALIDITÉ (d'après le grade)

Armées de Terre, Air et Mer

(Taux annuels)

GRADES	10 %	20 %	30 %	40 %	50 %	60 %	70 %	80 %	90 %	100 %
Colonel	7.260	14.520	21.780	29.040	36.300	43.560	50.820	58.080	65.340	72.600
Capitaine de vaisseau.....	6.780	13.560	20.340	27.120	33.900	40.680	47.460	54.240	61.020	67.800
Lieutenant-colonel	6.300	12.600	18.900	25.200	31.500	37.800	44.100	50.400	56.700	63.000
Capitaine de frégate.....	6.150	12.300	18.450	24.600	30.750	36.900	43.050	49.200	55.350	61.500
Chef de bataillon.....	5.970	11.940	17.910	23.880	29.850	35.820	41.790	47.760	53.730	59.700
Capitaine de corvette.....	5.670	11.340	17.010	22.680	28.350	34.020	39.690	45.360	51.030	56.700
Capitaine	5.310	10.620	15.930	21.240	26.550	31.860	37.170	42.480	47.790	53.100
Lieutenant de vaisseau.....	5.160	10.320	15.480	20.640	25.800	30.960	36.900	41.280	46.440	51.600
Lieutenant	5.010	10.020	15.030	20.040	25.050	30.060	35.070	40.080	45.090	50.100
Enseigne de vaisseau 1 ^{re} cl.	4.860	9.720	14.580	19.440	24.300	29.160	34.020	38.880	43.740	48.600
Enseigne de vaisseau 2 ^e cl.	4.740	9.480	14.220	18.960	23.700	28.440	33.180	37.920	42.660	47.400
Sous-lieutenant.....	4.620	9.240	13.860	18.480	23.100	27.720	32.340	36.960	41.580	46.200
Enseigne de vaisseau 1 ^{re} cl.	4.530	9.060	13.590	18.120	22.650	27.180	31.710	36.240	40.770	45.300
Enseigne de vaisseau 2 ^e cl.	4.410	8.820	13.230	17.640	22.050	26.460	30.870	35.280	39.690	44.100
Sous-lieutenant.....	4.400	8.800	13.200	17.600	22.000	26.400	30.800	35.200	39.600	44.000
Enseigne de vaisseau 2 ^e cl.	4.380	8.760	13.140	17.520	21.900	26.280	30.660	35.040	39.420	43.800
Enseigne de vaisseau 2 ^e cl.	4.020	8.040	12.060	16.080	20.100	24.120	28.140	32.160	36.180	40.200
Aspirant.....	3.900	7.800	11.700	15.600	19.500	23.400	27.300	31.200	35.100	39.000
Adjudant-chef Maître principal	3.780	7.560	11.340	15.120	18.900	22.680	26.460	30.240	34.020	37.800
Adjudant. Premier maître	3.750	7.500	11.250	15.000	18.750	22.500	26.250	30.000	33.750	37.500
Sergent-major Maître	3.730	7.460	11.190	14.920	18.650	22.380	26.110	29.840	33.570	37.300
Sergent-chef. Second maître 1 ^{re} cl.	3.720	7.440	11.160	14.880	18.600	22.320	26.040	29.760	33.480	37.200
Sergent. Second maître 2 ^e cl.	3.700	7.400	11.100	14.800	18.500	22.200	25.900	29.600	33.300	37.000
Caporal-chef. Quartier-maître 1 ^{re} cl.	3.690	7.380	11.070	14.760	18.450	22.140	25.830	29.520	33.210	36.900
Caporal. Quartier-maître 2 ^e cl.	3.680	7.360	11.040	14.720	18.400	22.080	25.760	29.440	33.120	36.800
Soldat. Matelot.....	3.660	7.320	10.980	14.640	18.300	21.960	25.620	29.280	32.940	36.600

NOTA. — Pour obtenir les taux intermédiaires (15, 25, ... 85, 95 %), ajouter au taux immédiatement inférieur la moitié du taux de 10 %. Exemple : Soldat à 65 % :

$$\text{Prendre le taux à 60 \% , ajouter la moitié du taux de 10 \% , soit : } 21.960 + \frac{3.660}{2} = 23.790.$$

OBSERVATIONS

A. — Calcul des pensions d'invalidité supérieures à 100 0/0

1. — BÉNÉFICIAIRES DE L'ARTICLE 12

Au taux de 100 % du grade, ajouter le complément de pension ci-dessous (identique pour tous les grades) d'après le nombre de degrés de surpension accordés au titre de l'article 12.

Pour 1 degré	Fr. 1.530	Pour 6 degrés	Fr. 9.180
— 2 degrés	3.060	— 7 —	10.710
— 3 —	4.590	— 8 —	12.240
— 4 —	6.120	— 9 —	13.770
— 5 —	7.650	— 10 —	15.300

EXEMPLE : Aspirant, 100 % + article 12, 6 degrés.

Pension = 39.000 + 9.180 = 48.180.

2. — BÉNÉFICIAIRES DE L'ARTICLE 10

Le taux de 100 % du grade est majoré du 1/4.

EXEMPLE : Aspirant, 100 % + article 10.

Pension : 39.000 + 39.000 = 78.000

3. — BÉNÉFICIAIRES DES ARTICLES 10 ET 12

Au taux de 100 % du grade, majoré de 1/4, ajouter le complément de pension fixé d'après le nombre de degrés de surpension accordés au titre de l'article 12, ce complément étant également majoré du 1/4.

EXEMPLE : Aspirant, 100 % + article 10 + article 12, 6 degrés.

Pension .	{	Taux de 100 %	Fr. 39.000
		Majoration du 1/4 (taux de 100 %	9.150
		Complément de pension (art. 12, 6 degrés).....	9.180
		Majoration du 1/4 (complément de pension).....	2.295
TOTAL			Fr. 59.625

4. — BÉNÉFICIAIRES DU DOUBLE ARTICLE 10 ET DE L'ARTICLE 12

Double article 10 + article 12, 9 degrés. Pension principale identique à celle de l'invalidé 100 % + article 10 + article 12, 9 degrés.

Double article 10 + article 12, 10 degrés. Pension principale identique à celle de l'invalidé 100 % + article 10 + article 12, 10 degrés.

B. — Nota très important

Les pensions au taux du grade ne s'appliquent pas aux militaires de carrière jouissant d'une retraite (ou d'une solde de dégageant).

La retraite (ou la solde de dégageant) se cumule avec la pension d'invalidité au taux de soldat.

C. — Allocations diverses

Les allocations diverses (nos 1, 2, 3, 4, 4 bis, 5, 5 bis, 6, 7, statut des grands mutilés, indemnité de soins aux tuberculeux, majorations pour enfants) qui s'ajoutent à la pension principale sont d'un taux identique pour tous les grades. Elles se cumulent d'après les règles exposées au tableau ci-après.

ALLOCATIONS DIVERSES (Taux annuels)

POURCENTAGE	ALLOCATIONS DIVERSES	ALLOCATIONS DU STATUT des grands mutilés (C)
85 %	n° 1 : 6.300	19.750
90 %	n° 2 : 7.550	29.625
95 %	n° 3 : 10.050	39.500
100 %	n° 4 : 12.550	49.375
	(A)	
100 % + art. 12	1 degré 2 — 3 — 4 — 5 — 6 — 7 — 8 — 9 — 10 —	20.800
		22.970
		25.140
		27.310
		29.480
		31.650
		33.820
		35.990
		38.160
		40.330
400 % + art. 10	N° 5 bis : 135.200 (B)	34.600
100 % + art. 10 + art. 12	1 degré 2 — 3 — 4 — 5 — 6 — 7 — 8 — 9 — 10 —	4.500
		9.000
		13.500
		18.000
		22.500
		27.000
		31.500
		36.000
		40.500
		45.000
400 % + double art. 10 + art. 12, 9 ou 10 degrés	N° 5 bis 135.200 (B)	n° 6 : 112.500
		59.250

A. — Les allocations nos 1, 2, 3, 4, sont à remplacer par celles ci-dessous pour les non-bénéficiaires du statut des grands mutilés.

85 %, allocation n° 1	Fr. 12.600
90 % — 2	15.100
95 % — 3	20.100
100 % — 4	25.100

B. — Pour les aveugles, bi-amputés et paraplégiques, l'allocation 5 bis est portée à 144.200 francs.

C. — Les allocations du statut des grands mutilés sont à remplacer par les suivantes lorsqu'elles sont plus avantageuses.

AMPUTÉS :

Désarticulation tibio-tarsienne	Fr. 7.900
Amputation jambe (au-dessus du genou).....	14.800
Désarticulation du genou.....	31.600
Amputation de la cuisse.....	44.400
Amputation sous-tranchotérienne	63.200
Désarticulation de la hanche	79.000
Désarticulation du poignet.....	15.800
Amputation de l'avant-bras.....	22.700
Désarticulation du coude.....	31.600
Amputation du bras.....	44.400
Amputation sous-tubérositaire.....	63.200
Désarticulation de l'épaule.....	79.000

BLESSÉS CRANIENS :

1 ^{re} catégorie.....	19.750
2 ^e —	39.500
3 ^e —	59.250
4 ^e —	79.000

AVEUGLES..... 96.700

ALLOCATION N° 4 bis

Pensionnés à 95 ou 100 % (non bénéficiaires du Statut des grands mutilés) pour plusieurs infirmités dont la plus grave est de 85 % au moins et dont la somme arithmétique des pourcentages est située :

entre 105 et 145 %	Fr. 4.500
— 150 — 195 —	9.000
— 200 — 295 —	18.000
— 300 — 395 —	27.000
— 400 — plus	36.000

L'allocation 4 bis ne peut se cumuler qu'avec les allocations 3 et 4.

Les invalides qui peuvent prétendre à la fois à l'allocation 4 bis et à l'allocation 7 reçoivent la plus avantageuse.

**INDEMNITÉ DE SOINS
AUX TUBERCULEUX**

Ne se cumule ni avec l'allocation 5 bis, ni avec les allocations du statut des grands mutilés.

La pension du réformé à 100 % pour tuberculose est la suivante :

Pension principale (taux soldat)	Fr. 36.600
Allocation n° 4	25.100
Indemnité de soins	90.000
TOTAL	Fr. 151.700

NOTA. — Le décret-loi du 29 juillet 1939 (art. 9) a prévu que les pensionnés à qui l'indemnité de soins serait retirée, continueraient à percevoir la moitié de celle-ci, pendant une durée d'un an, période au cours de laquelle ils pourraient se réadapter au travail et se procurer un emploi.

ALLOCATION N° 7

Amputés d'un membre

A moins qu'elle ne soit justifiée par une amputation distincte des infirmités ayant motivé d'autres allocations, l'allocation 7 ne peut se cumuler qu'avec les allocations 1, 2, 3, 4 et l'indemnité de soins.

Colonne A. — Amputés à moins de 85 % et non-bénéficiaires du statut des grands mutilés.

Colonne B. — Amputés cumulant l'allocation 7 avec une autre allocation (bénéficiaires du statut des grands mutilés).

AMPUTATION	A	B
tibio-tarsienne	1.800	900
poignet ou jambe	3.600	1.800
avant-bras	5.400	2.700
coude ou genou	7.200	3.600
bras ou cuisse	10.800	5.400
sous-trochantérienne	7.200	7.200
ou sous-tubérositaire		
désarticulation épaule ou hanche	9.000	9.000

MAJORATIONS POUR ENFANTS

Dues aux invalides à moins de 85 %, ne bénéficiant pas des allocations familiales. Elles sont acquises pour chaque enfant jusqu'à l'âge de 18 ans.

Pour les invalides de 85 % et plus, les majorations sont remplacées par les allocations du code de la famille, s'ils ne les perçoivent pas déjà à un autre titre.

10 %	460	35 %	1.610	60 %	2.760
15 %	690	40 %	1.840	65 %	2.990
20 %	920	45 %	2.070	70 %	3.220
25 %	1.150	50 %	2.300	75 %	3.450
30 %	1.380	55 %	2.530	80 %	3.680

PENSIONS DE VEUVES (Taux annuels)

A. — Veuves sans enfant à charge - non remariées.

GRADES	Article 50 du Code des Pensions (§1 ^{er}) Veuves de militaires ou marins morts au cours d'événements de guerre ou par accidents ou maladies par le fait ou à l'occasion du service (Taux normal). Veuves d'invalides de guerre morts en jouissance d'une pension d'invalidité égale ou supérieure à 60 % et bénéficiaires de l'article 10 (Taux de réversion). NOTA. - Les veuves de ces 2 catégories âgées de plus de 60 ans ou infirmes ou atteintes d'une maladie incurable ont leur pension majorée de 7.000 frs (Taux spécial).				Article 50 du Code des Pensions (§2 ^e) Veuves d'invalides de guerre morts en jouissance d'une pension d'invalidité égale ou supérieure à 60 % et NON bénéficiaires de l'article 10. (Taux de réversion). NOTA. - Les veuves de cette catégorie âgées de plus de 60 ans ou infirmes ou atteintes d'une maladie incurable ont leur pension majorée de 14.000 frs (Taux spécial).			
	1	2	3	4	1	2	3	4
Colonel	37.000	39.400	—	—	24.700	26.300	—	—
Lieut-Colonel	33.800	34.500	—	—	22.600	23.100	—	—
Ch. de Bataillon	31.400	32.900	—	—	21.000	21.900	—	—
Capitaine	27.200	28.000	28.700	29.600	18.200	18.800	19.300	19.800
Lieutenant	24.900	25.600	25.900	26.600	16.700	17.000	17.400	17.700
Sous-Lieutenant	23.400	24.700	24.800	—	15.300	16.500	16.600	—
Aspirant	—	23.000	—	—	—	15.200	—	—
Adjudant-chef	—	22.300	—	—	—	15.100	—	—
Adjudant	—	21.700	—	—	—	14.700	—	—
Sergent-major	—	21.400	—	—	—	14.400	—	—
Sergent-chef	—	21.320	—	—	—	14.200	—	—
Sergent	—	21.240	—	—	—	14.160	—	—
Caporal-chef	—	21.200	—	—	—	14.120	—	—
Caporal	—	21.120	—	—	—	14.080	—	—
Soldat	—	21.000	—	—	—	14.000	—	—

B. — Veuves avec enfants à charge - non remariées

Le montant des pensions allouées aux veuves de guerre non remariées, ayant des enfants susceptibles de prétendre à pension d'orphelin et à charge au sens de la législation sur les prestations familiales, est augmenté des sommes suivantes d'après le nombre d'enfants à charge. Ces nouvelles pensions se cumulent avec les allocations du Code de la Famille.

NOTA TRÈS IMPORTANT. - Veuves âgées de plus de 60 ans ou infirmes ou atteintes d'une maladie incurable entraînant incapacité permanente de travail. Ne doivent pas être imposables à l'impôt général sur le revenu ou n'être assujetties audit impôt que pour un revenu net ne dépassant pas 30.000 frs après application de l'abattement à la base et des déductions pour charges de famille. Article 51 du Code des Pensions.

Pour 1 enfant	4.000 Fr.	Pour 1 enfant	4.000 Fr.
— 2 —	7.000 »	— 2 —	7.000 »
— 3 —	16.000 »	— 3 —	14.000 »

et 2.000 frs en plus par enfant au-dessus de 3.

Pour les veuves âgées de plus de 60 ans ou infirmes ou atteintes d'une maladie incurable, les majorations sont les suivantes :

Pour 1 enfant	4.000 Fr.
— 2 —	7.000 »
— 3 —	9.000 »

et 2.000 frs en plus par enfant au-dessus de 3.

OBSERVATIONS

1. — Nota très important - Veuves de militaires de carrière

La veuve d'un militaire de carrière, bénéficiant déjà de la réversion de la pension de retraite d'ancienneté du mari, reçoit en outre la pension de veuve de guerre au taux de soldat.

Les pensions d'ancienneté sont calculées de deux façons et la veuve reçoit toujours le taux le plus avantageux.

2. — Veuves remariées - Concubinage

Les veuves qui contractent un nouveau mariage ou vivent en état de concubinage notoire perdent leur droit à pension.

Les droits qui leur appartenaient passent aux enfants mineurs du défunt.

Ces dispositions sont applicables depuis le 2 octobre 1941. (Art. 4 de la loi du 9 septembre 1941.)

Les veuves remariées avant le 2 octobre 1941 reçoivent une pension très faible dont le taux n'a jamais été relevé.

3. — a/s de la loi du 27 février 1948 (J. O. R. F. du 28 février 1948)

a) Cumul de la pension de veuve de guerre avec les allocations aux vieux (retraite des vieux travailleurs, économiquement faibles).

La veuve de guerre peut cumuler sa pension de guerre et les allocations aux vieux si les deux éléments réunis ne dépassent pas 45.000 francs.

b) Sommes indûment perçues

Les veuves de guerre qui auraient perçu, par ignorance, la pension de veuve conjointement avec la délégation de solde ou l'allocation militaire, sont exonérées du remboursement des sommes indûment perçues.

c) Réduction d'impôt sur le revenu

L'article 117, paragraphe C, du Code général des impôts directs réduit le montant du revenu imposable, en le divisant par deux lorsque le contribuable est pensionné de la loi du 31 mars 1919 pour une invalidité d'au moins 40 %.

Cette disposition est étendue aux veuves de guerre.

4. — a/s du paiement des allocations familiales

aux grands invalides et aux veuves de guerre qui reçoivent ces allocations de l'État

Il a été décidé que le paiement des allocations familiales sera désormais effectué mensuellement et non plus trimestriellement, par les Trésoreries générales.

Toutefois, étant données les mesures que nécessite la mise au point de ce nouveau mode de paiement, il ne pourra vraisemblablement entrer en vigueur avant le mois d'avril.

PENSIONS D'ASCENDANTS (Taux annuels)

NON REMARIÉS. — Père ou mère (grand-père grand-mère), veuf, divorcé, séparé de corps, non marié.	Fr. 12.200
REMARIÉS. — Père ou mère (grand-père ou grand-mère), remariés ou qui ont contracté mariage depuis le décès de l'enfant.	6.100
COINJOINTEMENT. — Père et mère (grand-père et grand-mère)	12.200
MAJORATION pour chaque enfant « Mort pour la France » en sus du premier.	1.600

Rappel des conditions exigées par la loi du 31 mars 1919 pour le droit à pension

1° Etre de nationalité française.

2° Age : ascendants sexe masculin, plus de 60 ans ; ascendants sexe féminin, plus de 55 ans.

Pas de condition d'âge, s'ils sont infirmes ou atteints d'une maladie incurable ou que leur conjoint est lui-même infirme ou atteint d'une maladie incurable.

La mère veuve, divorcée, séparée de corps ou non mariée, est considérée comme remplissant la condition d'âge, même si elle a moins de 55 ans, si elle a à sa charge un ou plusieurs enfants infirmes ou âgés de moins de 21 ans ou présents sous les drapeaux.

3° Ne pas être imposable à l'impôt général sur le revenu ou être cotisant audit impôt pour un revenu net ne dépassant pas 30.000 francs après application de l'abattement à la base et des déductions pour charges de famille.

A défaut du père et de la mère, la pension est accordée aux grands-parents.

LES FRANCAIS LIBRES A L'HONNEUR

LÉGION D'HONNEUR

Sont nommés ou promus dans l'Ordre de la Légion d'Honneur :

COMMANDEUR

J. O. du 1^{er} avril 1948.

CREPIN Jean-Albert-Emile, colonel.

OFFICIERS

GAUTHIER (X.-C.-M.-J.), Consul général de France (J. O. du 25 mars 1948).

FRUCHAUD Henri-Benjamin (J. O. du 28 mars 1948).

LANGLOIS DE BAZILLAC Jacques-Henri-Marie-Pierre, chef de bataillon (J. O. du 1^{er} avril 1948).

COURNARIE Pierre-Charles-Albert, Gouverneur général de Colonies (J. O. du 9 avril 1948).

CHEVALIERS

OLIVIER Paul-Constant-Gabriel, capitaine (J. O. du 20 mars 1948).

GUILLOIS R.-A.E., Consul de France (J. O. du 25 mars 1948).

De COURSEULLES de BARBEVILLE F.-X.-M. (J. O. du 28 mars 1948).

PROCHASSON Maurice-Henri, capitaine (J. O. du 1^{er} mars 1948).

DEFOSSE Raymond-Jean, capitaine (J. O. du 10 avril 1948).

FOUBERT Jacques-Pierre, capitaine (J. O. du 10 avril 1948).

KEFSI Raymond, capitaine (J. O. du 10 avril 1948).

PECQUEUX Michel-Jean, lieutenant (J. O. du 10 avril 1948).

GAYOY Henri, capitaine.

SOREL André, lieutenant.

SŒUR MORIN, directrice de l'Ecole Saint-Vincent, Ismaïlia.

AURES, capitaine.

A titre posthume :

METZ Paul-André, sous-lieutenant (J. O. du 10 mars 1948).

DUPRAZ Henri, capitaine (J. O. du 25 mars 1948).

SAVEY Jacques-Maurice-Charles, chef de Bataillon (J. O. du 25 mars 1948).

MICHELIER Robert-Louis, lieutenant (J. O. du 1^{er} avril 1948).

VAN BAELINGHEM Gérard-Etienne, lieutenant (J. O. du 1^{er} avril 1948).

MÉDAILLE MILITAIRE

La Médaille militaire a été conférée à :

CHABRAN Albert-Jean, sergent (J. O. du 20 mars 1948).

J. O. du 1^{er} avril 1948.

VILLA Bruno, 2^e classe.

VILLARD Gabriel, 2^e classe.

GAMASSOUM, 2^e classe.

GOUDJA, 1^{re} classe.

GUETIGAYE, 2^e classe.

LALA MAHARZI Ould-Mimoun, 2^e classe.

MATOUTOU Zéphyrin, 1^{re} classe.

BOUGANT Louis, 2^e classe.

DUPUY Jean, caporal chef.

MALHERBE Henri, 2^e classe.

BARHOUM Aïssa, 2^e classe.

PLAT Jean-Jacques, caporal-chef parachutiste (J. O. du 14 décembre 1947).

CROIX DE GUERRE

Sont cités à l'Ordre de l'Armée :

GUERRIEC Arthur, médecin général inspecteur (J. O. du 20 mars 1948).

J. O. du 1^{er} avril 1948.

LEQUESNE Pierre-Fernand, lieutenant-colonel, à titre posthume.

BLANC Paul-Jean, lieutenant.

DE CAMARET Michel-Marie-Pierre-François, lieutenant.

DUPUIS Paul, 1^{re} classe.

GALIBERT Georges-Félix-Edouard, lieutenant-colonel.

GIRARDON Marcel-Louis, capitaine.

J. O. du 2^e avril 1948.

PIQUENOT Jean, aspirant.

ALLIGNOL Raymond-Henri, sergent-chef.

Sont cités à l'Ordre du Corps d'Armée :

Le lieutenant de vaisseau RICHARD (R. P. A.).

Le quartier-maître radiotélégraphiste volant MITTON,

Jean, Mle 805 T 39.

Le quartier-maître de manœuvre SAINT-JALMES, Yves,

Mle 3206 B 37.

Le quartier-maître canonnier CHEVALIER, Marcel, Mle 3880 C 34.

Sont cités à l'Ordre de la Division :

Le quartier-maître de manœuvre PAYELLE, René, Mle 462 C 38.

Le maître électricien HERODIN, Jean, Mle 859 R 34.

Sont cités à l'Ordre du Régiment :

L'enseigne de vaisseau de 1^{re} classe BODHUIN (J.-R.J.).

L'enseigne de vaisseau de 1^{re} classe CANET (J.).

Le commissaire de 1^{re} classe CANAVAGGIO (J.).

Le second-maître de 1^{re} classe JEGOU, Louis, Mle 314

Cas. 41.

Le quartier-maître canonnier ZILLIOK, Robert, Mle 1103 T. 39.

Le quartier-maître canonnier FAVE, Edouard, Mle 385

B. 36.

Le second maître électricien DEFRANCE, Serge, Mle 1289 R. 35.

Le quartier-maître mécanicien NERVA, Emile, Mle 3684

T. 39.

Le quartier-maître chauffeur MORVAN, Jean-Marie,

Mle 564 B. 34.

Le quartier-maître tailleur GUILLOU, François, Mle 1787

B. 37.

Le matelot Asdic BATARD, Lucien, Mle 5387 FN 41.

Le maître radiotélégraphiste ARCHIMBAUD Charles.

MÉDAILLE DES ÉVADÉS

J. O. du 2 avril 1948.

La Médaille des Evadés est attribuée à :

SAVARY Bernard, caporal.

PLAT Moïse, lieutenant-colonel (décret du 12 février 1948).

MÉDAILLE D'ANJOUAN

CHEVALIER

CLOGENSON Raymond.

PROMOTIONS

J. O. du 8 avril 1948.

Sont promus :

Au grade de colonel :

PARIS de BOLLARDIERE Jacques-Marie-Roch-André.

Au grade de lieutenant-colonel :

ARNAULT Paul-Jean.

Au grade de capitaine :

MAEZTU Félice.

CARNET DE L'ASSOCIATION

FIANÇAILES

Robert SAFAR est heureux d'annoncer à ses anciens Camarades des Transmissions et du Génie de la 1^{re} D.F.L., ses fiançailles avec Mlle Gisèle CHEMILA, étudiante ès lettres.

Nous apprenons avec plaisir les fiançailles de notre camarade DUFEIL, ex F.N.F.L., avec Mlle Geneviève FOUQUET, de l'île de Sein.

MARIAGES

Pierre MANCEL nous fait part de son mariage avec Mlle Simone DARSONVAL, le 15 mars 1948, à Colombes.

A Londres, le 7.2.48, s'est célébré le mariage de notre camarade Eric HOG, ex-Lieutenant F.N.F.L. avec Mlle Simone BOULANGER.

Yves FLOCH, ancien du R.T.S. du Tchad, est heureux de vous faire part de son mariage avec Mlle Marguerite CHEVILOT, le 19 février, à Fontainebleau.

Nous apprenons le mariage de l'Adjudant-chef Jean LAMBEZE avec Mlle Jeanne TARDIEU.

Nous apprenons le mariage à Paris de M. GWENNAEL-BOLLORE, Croix de Guerre, Médaille de la Résistance, ancien matelot, infirmier du 1^{er} B.F.M. Commando, avec Mlle Nadine ROUSSELOT.

Nous apprenons le mariage de M. Henri DORFSMAN, Croix de Guerre, ex-du 1^{er} B.F.M., Commando, avec Mlle France BEAURAIN.

Roger LEVY, Compagnon de la Libération, nous fait part de son mariage avec Mlle Marie-Thérèse JOACHIM, à Paris, le 17.2.48.

Lucien BONNET, planteur en Guinée Française, ancien du groupe Lorraine, nous annonce son mariage à Konakry, le 4 mars 1948, avec Mlle Elisabeth CAMARA.

Notre camarade Robert FONSEQUE nous fait part de son mariage avec Mlle Claudine HAAS.

Nous apprenons avec plaisir le mariage du Capitaine René GATISSOU, Compagnon de la Libération, avec Mlle Juliette DURANDAU. Saïgon, 21.2.48.

Notre camarade Américain VARNEY, Capitaine F.A.F.L., nous annonce son mariage avec Mlle Jeanine BRICE.

Le 21 février 1948 a été célébré en l'église de Polysot (Aube) le mariage de DUHAMEL Germain, Maréchal des Logis de la Première D.F.L., avec Mlle Eliane HERARD.

Le mariage de Jean DEGRANGE, ex-Sergent-Chef, avec Mlle Renée PEYSSON, a été célébré à Chambéry le 7.2.48.

Nous sommes heureux d'apprendre le mariage du Lieutenant BUFFET André, Pilote au Groupe de Chasse « Cigognes », avec Mlle Marie-Andrée BELLOCQ, célébré le 13 mars 1948, en l'église de la Madeleine, à Paris.

Nous sommes heureux d'apprendre le mariage de M. Jean DURIGNIEUX avec Mlle Geneviève GUEDU qui a eu lieu le 19 mars 1948, à Paris.

Nous sommes heureux d'apprendre le mariage de l'ex-sergent F.F.L. Gérard PETITGNOT, fils de M. le Colonel PETITGNOT, ex F.F.L., Officier de la Légion d'Honneur, Médaille de la Résistance, avec Mlle Simone GALLI.

L'ex-adjutant chef de l'ambulance Hadfield Spears, 1^{re} D.F.L., Raymond-Georges MAHEUT, a l'honneur de faire part de son mariage avec Mlle Jacqueline PICARD, célébré le 24 avril 1948 à Quincy-sous-Sénart (Seine-et-Oise).

M. Max FALIK (ex-sergent-chef, 3^e R.M.T., 2^e D.B.) est heureux de faire part de son mariage avec Mlle Gemma FILIPPI DEL BOLFE, qui a été célébré le 27 mars 1948.

M. André CURTENELLE (Ami de la France Libre) a l'honneur de faire part de son mariage avec Mlle Janine BIELLE, le 30 mars 1948.

Le 3 avril a été célébré, à Neuilly-sur-Seine, le mariage de notre camarade André ISSALY, ancien du 501^e chars, avec Mlle Jeannine BUYS, sœur de notre camarade Maurice BUYS, ancien Lieutenant au Régiment de Marche du Tchad.

Notre camarade DUMAS (Paul), nous fait part de son mariage avec Mlle Huguette WEIBEL, le 6 mars 1948, à Saint-Mihiel (Meuse).

Le 3 avril 1948 a été célébré, à Paris, le mariage de notre camarade Armand EVRARD, Croix de Guerre, avec Mlle Marie-Thérèse BOUCHER.

Nous apprenons le mariage de M. Louis BRIL avec Mlle Monique GOUZIL, célébré le 3 avril 1948 à Alfortville.

Nous avons appris avec plaisir le mariage de notre camarade Guy BAUDOT, F.F.L., Croix de Guerre 39-45, Médaille de la Résistance, avec Mlle Simone MAETZ, célébré à Strasbourg-Robertsau, le 31 mars 1948.

A Marseille, le 15 avril 1948, a été célébré le mariage de notre camarade Jean ABIGNOLY avec Mlle Madeleine ANDRE.

Notre Section du Vaucluse nous fait part du mariage de notre camarade Victor TOUITOU avec Mlle Madeleine BAUZIT.

Nous apprenons, avec plaisir, le mariage de notre camarade Maître-Radio DEBY (Louis), ex-F.N.F.L. 40, avec Mlle LOMBARD.

Le Lieutenant Henri MALIN, Chevalier de la Légion d'Honneur, Compagnon de la Libération, Military Cross, et Mlle Marie-Thérèse DUPRAT, ont l'honneur de vous faire part de leur mariage qui a été célébré en la Cathédrale de Saïgon, le 5 mars 1948.

Nous apprenons avec plaisir le mariage de notre camarade Claude GAILLARDOT, ex-F.N.F.L., Croix de Guerre, avec Mlle Jeannine MALIET, qui a été célébré à Paris, le 31 mars 1948.

Alexandre BERDER, ex-Sous-Lieutenant du Train 1^{re} D.F.L., a le plaisir de faire part de son mariage avec Mlle Monique CHEVALIER, célébré à Carantec, le 30 mars 1948.

Notre Section de Rennes nous fait part du mariage de Roger LEPRINCE, de la 1^{re} Cie du Génie de la 1^{re} D.F.L., avec Mlle Thérèse LENOIR, qui a été célébré à Paimpol, le 3 avril 1948.

M. Emile SELVEGRAN, matelot, opérateur télémetrique, fait part de son mariage avec Mlle FORTIN.

Nous sommes heureux d'apprendre le mariage de M. Camille DRUART avec Mlle Paulette CANIVET, célébré à Ixelles (Belgique), le 7 avril 1948.

NAISSANCES

M. et Mme DELAHOUSSE, tous deux F.F.L. de 1940, ont la joie de vous annoncer la naissance de leur second fils Alain, le 23.2.1948.

Nous apprenons la naissance à Sousse d'un petit garçon, Jean-Raymond chez notre camarade Pierre ALZIEU.

Roger TIERCELIN et Mme, née CARSON, tous deux F.F.L., nous font part de la naissance de leur fille Marie-Christine, le 6.3.1948.

Francis-Allain est venu illuminer le foyer de nos camarades, M. et Mme Edouard DELLAVIE, le 7 mars 1948.

M. et Mme Pierre HUAN ont le plaisir de vous faire part de la naissance de leur fils Jean-Claude, à Saïgon, le 23 février 1948.

M. et Mme Jean SAMPATROU sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille JOELLE, Toulouse, le 5.1.48.

Du Petit-Clamart, le 21 février 1948, M. et Mme Pierre LEGOUX nous annoncent la naissance de leur fils Jean.

Jean LEGOUX, ex-Capitaine Première D.F.L., Président de notre Section de Turquie, a le plaisir de vous annoncer la naissance de sa fille Anne, Istanbul, le 31 janvier 1948.

Jean-Michel BOREZEE, fils de notre camarade, le Lt BOREZEE a la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur Françoise.

Mme et M. Serge GARDET, de Perros-Guirec, sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fils René-Serge, le 5 février 1948.

Le Capitaine L.-A. SCHAFFNER nous fait part de la naissance de sa seconde fille Marie-Odile, à Altkirch, le 1^{er} mars 1948.

Marcel CALIFRE, fils d'F.F.L., nous fait part de la naissance de sa petite sœur Marie-Lyse, le 26 février 1948.

M. et Mme Jacques HEBERT nous annoncent la naissance de leur fille Marie-Anne, le 16.2.48.

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance d'un deuxième fils, Hervé, chez notre camarade André PICROYER, du Mans.

Maurice JACOU est heureux de vous faire part de la naissance de sa fille Marthe.

Joseph GUERLAVAIS, ancien de l'« Aconit », nous annonce la naissance de sa fille Christiane, le 6 janvier 1948.

De Grenoble, Roland SAINT-PIERRE nous annonce la naissance d'un garçon nommé Jean-Claude.

Jacqueline DEROSIER, fille d'F.F.L., a la joie de vous faire part de la naissance de sa sœur Monique, le 24 février 1948, à Hyères.

Le Lieutenant et Madame TOURNIER sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fils Patrice, à Cognac, le 16.2.48.

Marie-France et Michel PISZIN nous font part de la naissance de leur petit frère Jean-Luc, à Zinder (Niger), le 5 février 1948.

C'est avec plaisir que nous apprenons, chez le Lieutenant FUSTEC, la naissance d'une petite fille Nadine, Saint-Brieuc, le 10 mars 1948.

Nicole RAGARU est heureuse de nous faire part de la naissance de sa petite sœur Monique, Argentan, le 7 mars 1948.

Le Lieutenant et Madame Aimé FEDRIZZI nous font part, avec joie, de la naissance de leur seconde fille Elisabeth-Claude, Pacé-Alençon, le 3.2.1948.

M. TORRES, ancien de la Première D.F.L., est heureux d'annoncer la naissance de sa fille Josiane.

Mme et le Lieutenant SOREL, ex-1^{er} Régiment du Tchad, Chevalier de la Légion d'Honneur, ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils Philippe, né à Blida (Algérie), le 13 mars 1948.

Alain AMINOT est heureux de faire part de la naissance de sa petite sœur Arlette, née le 3 mars 1948 à Carry Le Rouet.

Brigitte CARRE a la joie de faire part de la naissance de sa petite sœur Marie-Noëlle à Besançon, le 7 décembre 1947.

M. et Mme Raymond AUGÉ sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Daniel.

Nous apprenons avec plaisir la naissance de Philippe-Charles chez notre camarade le lieutenant DESNOYER, Commandement des transmissions à Alger.

La nouvelle de la naissance de Gilberte au foyer de M. et Mme COLICO vient de nous parvenir.

M. et Mme VERGEZ sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Nicole, le 12 février 1948 à Paris.

Notre Section de Rennes fait part de la naissance de Danielle-Yvette, huitième enfant, au foyer de M. LE GRAND.

Notre camarade Georges BERCON a la joie de faire part de la naissance de son fils Georges.

M. CAIGO, ancien du 1^{er} Régiment d'Artillerie de la 1^{re} D.F.L. a le plaisir de faire part de la naissance de sa fille Annie.

Nous apprenons la naissance du petit Thietry, le 28 février 1948, au foyer de M. et Mme Michel VERSTRAETE.

On nous annonce de Relizane (Algérie), la venue au monde de Colette, le 22 mars 1948, au foyer de notre camarade Roger LOISEAU.

L'Officier des Equipages de 1^{re} classe COLMAY et Madame sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Joelle, le 12 avril, à Alger.

M. et Mme Jean BERTHIER nous annoncent la naissance de leur seconde fille Solange, née le 18 mars 1948.

Le Sergent-Chef GUICHARD a le plaisir de faire part de la naissance de sa petite Michèle, le 13 février 1948.

M. et Mme R. DUBOIS, St-Jean-de-la-Ruelle, font part de la naissance de leur fille Monique, le 10 octobre 1947.

De Bangui nous parvient l'annonce de la naissance de la petite Claude, fille du Capitaine et de Mme André BLANCHARD.

Rose-Marie et Jacqueline COURCELLE sont heureuses d'annoncer l'arrivée de leur petit-frère André, le 13 décembre 1947.

Notre camarade James LEFEBVRE et Madame ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Thierry, le 16 mars 1948.

Mme et M. François GUENNOG, ex-radio des F.N. F.L. (« Aconit » et « La Surprise ») sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Françoise, le 21 mars 1948.

Notre camarade et Mm^e Marcel GUAFFI ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur deuxième bébé, Evelyne, le 21 mars 1948.

Mme et M. LIMASSET (Pierre), ancien fusilier-marin du 2^e Escadron, a l'honneur de faire part de la naissance de son fils Patrick, le 27 février 1948.

Nous apprenons la naissance de Dominique au foyer de M. et Mme A. VIVIEN.

Notre camarade Bernard DORIZON et Madame sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Jean-Marc, le 12 décembre 1947.

Yvonne, Jean-Paul et Michelle ESTRADE ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur Wadia. Aston, le 20 mars 1948.

Nous apprenons avec joie la naissance de la petite Martine au foyer de M. et Mme Pierre PIERRE, le 30 mars 1948.

M. et Mme René COHUET ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Marie-France, le 29 mars 1948.

La nouvelle de la naissance du petit Bernard-Jean-Yves CABELLON vient de nous parvenir.

Notre camarade QUATRESOLS, ex 2^e D.B., 13^e BM, et Madame, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Alain-Francis, le 18 mars 1948.

M. Guy TRAMON, ex-Capitaine du B.M.2, et Madame, sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Elisabeth.

L'ex-Adjudant-Chef de la 1^{re} D.F.L., André OMNES et Madame, ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Jean-Louis, le 22 février 1948 à Toulon.

Nous apprenons la venue au monde, à Toulon, du petit Christian, le 27 mars 1948, fils de M. et Mme Jean RENAUDINEAU.

Nous apprenons avec joie la naissance de Carol-Ann, le 23 mars 1948, à Agadir (Maroc), au foyer du Lieutenant et de Mme Marcel TUAL.

Nous apprenons avec plaisir la naissance de Josette-Pierrette, le 11 mars, au foyer de notre camarade MERY (Fernand).

M. et Mme Jean HOLLEY sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Elisabeth, Asnières, le 10 mars.

Nous apprenons avec plaisir, de Batavia, la naissance de la petite Aude au foyer de M. et Mme Tanguy de KERROS, ex F.N.F.L.

Notre camarade MILHAS (Pierre), nous annonce la naissance de sa petite fille Danielle, le 20 janvier dernier.

DECES

Nous avons le regret d'annoncer le décès à Saïgon du Sergent-Chef DUMESNIL.

Notre camarade HEITZMANN a perdu sa mère, Mme Heitzmann-Balto, Paris le 8 mars 1948.

Nous apprenons le décès, à Conflans-Sainte-Honorine, de l'Adjudant-Chef F.A.F.L. Pierre THILL, le 21 février 1948.

Nous apprenons avec regret le décès de notre camarade Paul DUBART, survenu le 3 avril 1948 à Roost-Warendin.

La Section d'Oranie nous fait part du décès de notre camarade, Jean AMOROS, ancien du Corps Franc d'Afrique et du R.M.T. de 2^e D. B., le 16 février 1948 à Oran.

La Section d'Alger a le regret de faire part du décès de Mme GUIHOT, épouse de notre camarade, Joseph GUIHOT, survenue à EL-BIHAR (Algérie), le 19 février 1948.

Nous avons le regret de faire part à nos membres et plus particulièrement aux marins des F.N.F.L. de la mort de notre camarade, l'Ingénieur en chef mécanicien BERTAUX.

Notre Section du Tchad a le regret de faire part du décès de notre camarade, l'ex-Adjudant-Chef DOGUET, survenu à l'hôpital de Fort-Lamy, le 10 avril 1948.

La nouvelle du décès de M. Jules POCQUET, Ingénieur d'Agronomie Coloniale, ancien officier des F.F.L. vient de nous parvenir.

Notre camarade GUEKOUJLET nous fait part du décès de son petit garçon, Edouard-Daniel, le 17 février, à Paris.

PETITES ANNONCES

DEMANDES D'EMPLOI

- 54 Ancien capitaine pilote F.A.F.L., Légion d'Honneur, Croix de Guerre, Médaille de la Résistance, 40 ans, marié sans enfant, bonne instruction, présentation, santé, excell. références recherche situation commerciale. Pourrait seconder Directeur, colonie indifférente.
- 55 Ancien Maréchal des Logis, 28 ans, marié, profession : dessinateur industriel, mécanicien auto, recherche situation Cameroun.
- 56 Ancien matelot, 26 ans, marié, profession maçon, bonnes références recherche situation Cameroun.
- 57 S/M mécanicien, 36 ans, célibataire, profession : chaudronnier, recherche situation au Cameroun.
- 58 Brigadier-chef, 26 ans, célibataire, profession : chaudronnier fer, recherche situation à la colonie.
- 59 Nous recherchons des placés d'employés de bureau, mécaniciens voitures, interprètes, poste de secrétaire commercial, chef de chantier, etc. **Pour toutes offres d'emploi, s'adresser au service de Reclassement, 12, Rond-Point des Champs-Élysées, Paris-8^e. Téléphone : ELY 90-85, 90-86.**
- 60 Ancien du B.I.M.P., ex-garde-forestier, diplômé piègeur d'administration, cherche emploi garde-

Notre camarade Pierre DONNADIEU a la douleur de faire part de la perte cruelle qu'il vient d'éprouver en la personne de sa mère, Mme Vve Cécile DONNADIEU.

Nous avons le regret d'apprendre le décès survenu le 29 janvier 1948, à bord du Croiseur « Emile-Berfin », à Toulon, du matelot électricien MARPAUX (Roger).

Nicola ROUGIER nous fait part du décès de sa mère, Mme Vve Emile Rougier, survenu à Paris, le 8 mars 1948.

Nous avons le regret d'apprendre le décès survenu à Paris, le 8 mars 1948, de Mme BETTE, épouse de notre camarade Albert BETTE.

Nous avons appris avec regret le décès survenu à Paris, le 13 mars 1948, du Lieutenant-Colonel HOMERY, ancien Chef des Services des Transmissions des F.F.L. au Moyen-Orient.

La Section d'Egypte nous fait part du décès du 1948, et de celui de M. Savino CLEONDIS, survenu à Commandant SAVIGNAT survenu à Ismaïlia, le 4 mars Ismaïlia, le 15 février.

chasse, exploitation forestière et tout ce qui concerne chasse. DELACROIX Victor, 79, rue du Bac, Paris-7^e.

OFFRES D'EMPLOIS

- 61 Recherchons ancien officier marinier mécanicien B.S. pour diriger service « Entretien ». Ecrire : Usines de Biache-Saint-Vaast (Pas-de-Calais).
- 62 Ficelles, cordes, jute et chanvre, toutes dimensions, disponibles, prix usine aux F.F.L. Représentants demandés France, colonies. S'adresser M. Ange PAOLINI, 203 bis, avenue Daumesnil, Paris-12^e (Tél. Dorian 55-97).

LOGEMENT :

- 63 Ancien F.F.L. cherche appartement une ou deux pièces, cuisine, Paris-14^e ou 15^e. M. LARDIC Joseph, 38, bd Brune, Paris-14^e.

DIVERS

- 64 Coupeur hommes et dames, cherche associé en vue installation en France. S'adresser : M. Moïse BISMUTH, Maison Dana Pieville, à Sfax.
- 65 Timbres Fezzan authentiques à vendre. S'adresser documentation A.F.L., Paris.
- 66 Ex-Free French dispose d'un camion 5 t. plateau bâché, recherche transport. Toutes directions.

L'ATELIER SAINT-BERNARD

9, Rue Planchat, 9 — PARIS-XX^e
MÉTRO : AVRON

- *Crée et fabrique*
 - *le meuble moderne*
 - *dans ses ateliers*

EXCLUSIVEMENT :

CHAMBRES A COUCHER
SALLES A MANGER
EN NOYER, PALISSANDRE
ET FRÊNE VERNI

Administrateur : John BROWN - F.F.L. 40
101^e/102^e Cl^e Auto

Toutes les femmes choisissent



Une Crème !

la crème de beauté
Hydratante **MONSAVON**

CHAMPAGNE A. CHARBAUT

Propriétaire-Viticulteur

MAREUIL-sur-AY, près Epernay (Marne)

Représenté par :

Marcel GUAFFI

F.N.F.L. 40, 1^{er} R.F.M., 1^{er} Escadron de Chars

24, rue Cels, PARIS-14^e

DE LA QUALITÉ

DES PRIX

" LE CORDIAL "

BAR-RESTAURANT

3, rue de Prague (près la gare de Lyon)

Chef Cuisinier LE CORRE, ancien F.N.F.L.

Monsieur ALBERT

ex quartier-maître des F.N.F.L.

recevra ses anciens camarades
avec plaisir à son café-restau-
rant " CHEZ ALBERT ".

34, rue Louis Braille - PARIS-12^e
Métro : Daumesnil

ÉLECTRO-RADIO-INDUSTRIES

CONSTRUCTION RADIO-ÉLECTRIQUES

Prix de gros aux camarades F.F.L.

55, rue du Faubourg Saint-Denis, 55 - PARIS-X^e

Expéditions contre remboursement en province

*Le meilleur endroit
pour donner rendez-vous à un camarade
est le*

FREE FRENCH CLUB

**12, Rond-Point des Champs-Élysées, 12
PARIS**

Réservé aux membres de l'Association
et
aux Amis de la France Libre

Vous y trouverez



**SALLES DE RÉUNIONS
POUR AMICALES
SALLES DE LECTURE
BAR - RESTAURANT**